

relations

MONTREAL

FÉVRIER 1976

VOL. 36, N. 412

PRIX: 75¢

OECUMÉNISME à NAIROBI

par Stéphane Valiquette

UNIVERSITÉS et THÉOLOGIE entre le Séminaire et la rue

par Guy Ménard

ÉDUCATION: La tâche des enseignants

par Maurice Ruest

Un film: QUE LA FÊTE COMMENCE!

par Jean-René Ethier

relations

revue du mois publiée sous la responsabilité
d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus

RÉDACTION

Irénée Desrochers, directeur
Marcel Marcotte, secrétaire
Guy Bourgeault, Jacques Chênevert, Gabriel Dussault, Michel
Dussault, Julien Harvey, Pierre Lucier, Guy Ménard, André
Myre, Yves Vaillancourt

ADMINISTRATION

Maurice Ruest

RÉDACTION, ADMINISTRATION et ABONNEMENTS :

8100, boul. Saint-Laurent, Montréal — H2P 2L9
tél.: 387-2541.

PUBLICITÉ : Liliane SADDIK, 1700, rue Allard, Ville Brossard.
Téléphone: 678-1209.

M. Jean-Robert Gendron est autorisé à solliciter des
abonnements pour la revue.

numéro 412
février 1976

SOMMAIRE

Oecuménisme

Nairobi: Jésus libère et unit
5e Assemblée générale du C.O.E. Stéphane Valiquette 35

Universités et théologie

Une théologie écartelée entre le
Séminaire et la rue Guy Ménard 40

Document: La théologie entre le Séminaire et la rue 46

Éducation

Les offres patronales:
3. La tâche des enseignants Maurice Ruest 51

Chroniques

CINÉMA: *Que la fête commence!* Jean-René Ethier 57

THÉÂTRE: Du Rideau Vert au
Théâtre du Nouveau Monde Georges-Henri d'Auteuil 58

LITTÉRATURE: *Chatmaux*,
Les "paroles peintes" d'Elyane Roy Gabrielle Poulin 60

Les livres 62

Relations est une publication des Editions Bellarmin.
Prix de l'abonnement: \$8 par année. Le numéro: 75c

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans
le *Répertoire analytique d'articles de revue du Québec* (RADAR) de la Bibliothèque nationale du
Québec, dans l'*Index analytique de périodiques*
de langue française (PERIODEX), dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association
canadienne des Bibliothèques, et dans le
Répertoire canadien sur l'éducation. Dépôt légal,
Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0143.

NOUVEAUTES

Le Surréalisme désocculté

par Bernard-Paul Robert
14 x 20cm, 200 pages - Prix \$5.25

Souvenances

par Philippe Besnard
avant-propos de Jean Ménard
15 x 23cm, 304 pages - Prix \$9.75

Le droit privé au Canada Etudes comparatives

Tome I
Introduction générale
par J.A. Clarence Smith & Jean Kerby
15 x 23cm, 336 pages - Prix \$12.00

Mediaeval Law Teachers and Writers

par J.A. Clarence Smith
15 x 23cm, 152 pages - Prix \$3.75

En vente chez votre libraire et aux:

Editions de l'Université d'Ottawa

65, avenue Hastey
Ottawa, Ontario - K1N 6N5

LE LANGAGE DES CHIFFRES

45,000	TITRES EN STOCK PERMANENT
13,000	PIEDS CARRÉS D'ÉTALAGES
5	LIBRAIRIES EN UNE
	(H) Sciences humaines
	(J) Jeunesse
	(L) Lettres, arts, loisirs
	(M) Médecine et sciences de la santé
	(S) Sciences et techniques
4	SERVICES INTÉGRÉS
	les commandes spéciales
	les commandes d'office
	les livres reliés et catalogués
	le service universel d'abonnements
Total	
1	QUALITÉ : LA MEILLEURE

LIBRAIRIE DUSSAULT

la grande librairie du
8955 SAINT-LAURENT — MONTRÉAL
Tél. : Métro : Autobus
384-8760 Crémazie 53, 55, 98, 100

NAIROBI: JÉSUS LIBÈRE ET UNIT

par Stéphane Valiquette*

I- Concile d'Eglises ou Tour de Babel?

C'est la question qui se pose devant une Assemblée de plus de 3000 personnes venant de 100 pays et représentant 281 Eglises chrétiennes. Officiellement, il n'y a que 747 délégués désignés par les Eglises membres du C.O.E., ce qui a amené des commentateurs à parler de la "Jumbo Jet Assembly". Mais s'ajoutent des observateurs des Eglises non membres, de nombreux invités d'organismes internationaux et de conseils nationaux d'Eglises, des cadres, des interprètes pour la traduction simultanée dans les trois langues officielles: français - anglais - allemand - etc. Enfin il faut compter l'impressionnant contingent de quelque 600 gens de presse couvrant l'événement pour des agences de nouvelles, des quotidiens, des périodiques surtout religieux, pour la radio et la télévision. Les caméras de Radio-Canada étaient là avec une équipe bilingue de cinq. Le Devoir et la revue Credo étaient les deux seules publications canadiennes françaises représentées.

Tout ce monde était rassemblé autour d'un même thème général: "JESUS-CHRIST LIBÈRE ET UNIT". L'Assemblée était à plu-

sieurs moments partagée en six sections qui travaillaient sur les sous-thèmes suivants: 1. Confesser le Christ aujourd'hui; 2. Les exigences de l'unité; 3. A la recherche de la communauté - La quête commune de diverses cultures, croyances et idéologies; 4. Education en vue de la libération et de la communauté; 5. Structures d'injustices et luttes pour la libération; 6. Développement de l'homme - Les ambiguïtés du pouvoir, de la technologie et de qualité de la vie. Mais toujours les sous-thèmes étaient ramenés vers les deux pôles de réflexion de l'Assemblée: libération et unité.

Préparation lointaine et immédiate de l'Assemblée

On peut se demander comment une telle Assemblée peut aborder efficacement un si vaste champ d'horizon. Je tenterais une double réponse.

D'abord, durant les sept ans qui séparent les Assemblées Générales du C.O.E. un travail incessant de recherche, de réflexion et d'action est accompli sous l'impulsion des Commissions et des Groupes de Travail du Conseil. Ce travail s'exprime habituellement dans des congrès internationaux dont les rapports sont reçus et étudiés par les Eglises membres. De vives réactions face aux initiatives du C.O.E. concernant la lutte contre le racisme, par exemple, montrent que les Eglises suivent de près le fonctionnement du Comité Central de 130 membres qui, entre les Assemblées Générales, préside aux destinées du C.O.E.

Joue en deuxième lieu la qualité des personnes rassemblées pour un tel événement. Observateurs et invités tout autant que les délégués officiels représentent une richesse culturelle et spirituelle très im-

pressionnante. Il ne faudrait pas croire que les 747 délégués d'Eglises soient tous des ecclésiastiques. Non, un bon 40% étaient des laïques et les femmes étaient au nombre de 155. Délégués, observateurs et invités avaient reçu longtemps à l'avance un copieux dossier préparatoire. Un volume de 250 pages résumait pour les intéressés les activités du C.O.E. depuis la IVe Assemblée Générale tenue à Upsal en 1968(1). Ces instruments de travail ont servi à préparer les Eglises et leurs délégués ainsi que les observateurs et les invités. Nombre d'entre eux apportaient en plus des connaissances et des expériences personnelles exceptionnelles. Je risquerai quelques noms: l'archevêque de Cantorbéry, Donald Coggan, le pasteur Albert H. van den Heuvel, Michael N. Manley, premier ministre de la Jamaïque, le professeur Nikos Nissiotis, les pasteurs Lukas Visser et Willem A. Visser't Hoof, le professeur Roger Mehl, Mlle Margaret Mead, le professeur Jürgen Moltmann, le pasteur Martin Niemöller, etc.

Il ne faudrait pas par ailleurs sous-estimer la part d'organisation qu'assument pour l'occasion le personnel permanent du C.O.E. et les nombreux collaborateurs qui les assistent avec un dévouement remarquable. Je lève mon chapeau devant une organisation qui rassemble dans un pays du tiers-monde, loin de Genève, sa base d'opération, un aussi fort contingent de personnes et qui réussit à assurer durant 17 jours un ensemble complet et complexe de services qui permette à l'Assemblée Générale de fonctionner harmonieusement et, je crois, efficacement.

1. *Uppsala to Nairobi*. Edited by David Johnson. World Council of Churches, 1975.

* L'A., jésuite, est directeur adjoint au Centre d'oecuménisme de Montréal. A titre de journaliste, il a assisté à la Cinquième Assemblée générale du Conseil oecuménique des Eglises, qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya, du 23 novembre au 10 décembre 1975.

Une Assemblée de prière

Les participants devaient certes s'attendre à ce qu'un événement du genre baigne dans la prière et j'ose espérer qu'ils n'auront pas été déçus.

L'Assemblée s'est ouverte et close par une solennelle célébration de la Parole. Une foule haute en couleurs, puisque chacun avait été invité à porter costume ecclésiastique ou national, pria et chanta, soutenue par le rythme des tambours africains. Six autres fois en dix-sept jours l'Assemblée plénière se recueillit pour un culte particulier ou une prière commune.

On avait aménagé un lieu de prière dans un endroit discret où chacun pouvait se retirer à tout moment de la journée. Chaque midi, on y célébrait un culte dont le choix était laissé à l'initiative des participants. Il suffisait de s'inscrire, la veille, sur une liste à la porte de la chapelle, en indiquant quelle liturgie aurait lieu. Une équipe liturgique se tenait prête à assister pour accessoires, musique et chant.

Spontanément les ateliers ou sections commençaient et terminaient leurs sessions par une invocation à l'Esprit Saint. De plus, à plusieurs reprises, les participants furent partagés en groupes de travail qui avaient comme objectif de méditer sur les thèmes et sous-thèmes de l'Assemblée. C'est ainsi que je me vis, un après-midi, en train de diriger une méditation selon les Exercices Spirituels de saint Ignace, à la fin de laquelle un évêque orthodoxe vint m'embrasser en disant que c'était exactement le genre de prière qu'il aimait.

Tous les soirs de l'Assemblée, les participants étaient invités à se joindre à un groupe local de prière charismatique qui se réunissait dans une salle de la voisine cathédrale catholique. Un invité très spécial, le révérend David J. Du Plessis, des Eglises pentecôtistes, prenait une part active à ces séances vibrantes et prolongées de louanges et d'action de grâces.

Je crois devoir souligner le Ralliement de l'Avent tenu au Parc Uhuru (Liberté), dimanche, le 30 novembre. Sous un soleil ardent, pendant au-delà de deux heures, une foule de plus de 5000 participants et spectateurs a prié, chanté et écouté. Plusieurs chorales locales en costumes flamboyants nous firent vibrer aux rythmes africains

soutenus par le jeu des cuivres et des tambours. Le spectacle n'eût pas été complet sans l'arrivée impromptue d'une espèce de troubadour-sorcier qui déballa toutes ses brimbales devant l'estrade et entra dans la danse qu'étaient à exécuter, dans leurs longues robes blanches, les fidèles de l'Eglise d'Israël africaine du Kenya. C'était véritablement fête et célébration!

1975: l'Année de la Femme

Une Assemblée Générale tenue au cours de l'Année de la Femme se devait de fournir aux dames l'occasion d'exposer aux Eglises et par elles au monde entier les droits, les problèmes, les doléances et les revendications de la plus que moitié de l'humanité. Une plénière leur fut donc consacrée et, comme on dit chez nous, les hommes se sont fait parler!

La séance, présidée par Mme Sylvia Ross Talbot, Guyanaise, de l'Organisation Mondiale de la Santé, avait comme thème "Les femmes dans un monde en mutation". Elle débuta par une célébration de la Parole préparée par des Nord-Américaines et qui avait comme titre "L'histoire de Marie et la nôtre". C'était un peu une paraphrase du cantique "Magnificat" (Luc 1, 46-55).

Un court film d'animation en couleurs, réalisé par Faith Hubley, attirait l'attention de façon originale sur un problème vieux comme le monde: la libération de l'être humain et l'établissement de nouvelles relations entre hommes et femmes.

Suivirent, coup sur coup, six exposés magistraux par Mlle Teny Simonia du Conseil des Eglises du Moyen-Orient, Mme Dorothy McMahon, épouse et mère, Mme Julia Ojiambo, vice-ministre du logement et des services sociaux du Kenya, Mme Anna Kroll, docteur en médecine et diacre(2) de l'Eglise d'Angleterre, Mme Annie Baeta Jagge, juge à la cour d'appel, Ghana, et Mme Prakai Nontawasee, directrice du séminaire de théologie de Thaïlande.

Les exposantes avaient trop à dire pour le temps qui leur était alloué. Elles débordèrent l'horaire prévu et la capacité d'absorption de l'auditoire, y compris les femmes. Il n'en fallut pas davantage pour provoquer quelques taquineries masculines sur la surabondance de paroles...

2. A ne pas confondre avec une diaconesse.

Je veux quand même noter la présence nombreuse et active des femmes dans toute l'Assemblée. Car en plus des déléguées féminines, il y avait nombre de dames parmi les observateurs et les invités ainsi que parmi le personnel de cadre et de traduction simultanée, et leur apport m'a paru fort appréciable.

Les jeunes ont parlé à Nairobi

Les délégués de moins de trente ans étaient au nombre de 75 à Nairobi, soit 10%.

Il y en avait aussi parmi les observateurs et les invités ainsi que dans le personnel de cadre et de services.

Leur présence était remarquable dans toutes les célébrations de la Parole et dans les cultes où ils apportaient une vivante contribution à la musique et au chant.

Je crois que l'impact des jeunes sur l'Assemblée aura été plus considérable que ne le laisserait soupçonner leur nombre. Ce qui y a sans doute contribué, c'est la sérieuse préparation qu'ils s'étaient donnée avant Nairobi, soit dans leurs pays respectifs, soit dans la conférence préparatoire tenue à Arusha, Tanzanie, du 16 au 22 novembre, immédiatement avant l'Assemblée.

Ils étaient 96 participants à Arusha, venant de 49 pays, représentant leurs Eglises et des organisations chrétiennes de jeunesse. Durant une semaine ils ont mis en commun leurs analyses de la situation religieuse, politique, sociale et économique de leurs pays respectifs et ils ont réussi à établir une base concrète à partir de laquelle ils ont formulé des recommandations positives, à réaliser dans le cadre de leurs organisations de jeunesse. De plus, ils sont arrivés à reconnaître l'urgence pour eux de s'engager avec leurs Eglises dans la lutte contre le capitalisme, un système économique qui conduit le monde à sa perte par l'exploitation des faibles, l'épuisement des ressources naturelles et la pollution de l'univers. Dans cette optique ils ont formulé dix-huit recommandations que ceux d'entre eux qui iraient à Nairobi se chargeraient de présenter à l'Assemblée. Je pense que ces recommandations ont sérieusement interpellé tous ceux qui à Nairobi se sont penchés sur les problèmes de la justice dans le monde et de l'avenir de l'humanité. De jeunes chrétiens ont prouvé à leurs aînés qu'ils pouvaient être sérieux et lucides dans leur lecture

des signes des temps à la lumière de l'Evangile du Christ.

Les catholiques romains à Nairobi

On sait que l'Eglise catholique romaine n'est pas membre du C.O.E. Il n'en faudrait pas conclure qu'elle n'est pas engagée dans le mouvement oecuménique ni qu'elle était absente de Nairobi.

Au programme officiel de l'Assemblée figurait le rapport du Groupe Mixte de Travail qui relie le Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, Rome, au Conseil Oecuménique des Eglises, Genève. Ce Groupe de Travail a été créé il y a dix ans, l'année même où Vatican II votait son Décret sur l'Oecuménisme. Le rapport de dix-sept pages que l'Assemblée a reçu résume dix années d'une collaboration qui est allée en s'intensifiant entre catholiques romains et leurs frères chrétiens des Eglises membres du C.O.E. De plus le rapport trace pour les années à venir un programme qui laisse entendre que cette collaboration se maintiendra et pourra même grandir, comme le souhaitait le Pape Paul VI dans un message adressé au Comité Central, le 26 août 1973, à l'occasion du jubilé d'argent du C.O.E. Il a d'ailleurs confirmé ce souhait dans la lettre qu'il a adressée à l'Assemblée Générale de Nairobi.

Le Vatican avait désigné seize observateurs pour l'Assemblée de Nairobi dont deux évêques et quatre laïcs. Le C.O.E. a de son côté invité dix autres catholiques romains dont Mgr Charles Moeller, secrétaire du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens et Mgr Andrea di Montezomolo, pro-secrétaire de la Commission pontificale Justice et Paix. Ces vingt-six personnes ont toutes été choisies à cause de ce qu'elles pouvaient apporter aux délibérations de l'Assemblée et, d'après les échos qui me sont parvenus, il semble bien que leurs interventions dans les groupes de travail, les sections et les comités aient été fort appréciées.

Dans une séance plénière qui portait sur l'évangélisation et dont le conférencier était l'évêque Mortimer Arias, de l'Eglise méthodiste de Bolivie, parmi les trois invités à réagir sur l'exposé se trouvait l'archevêque Samuel E. Carter, s.j., de Kingston, Jamaïque, le seul catholique à prendre la parole devant toute l'Assemblée à Nairobi.

C'est surtout dans les rangs de la presse (où je me trouvais) qu'on pouvait retrouver un nombre assez intéressant de catholiques romains. Etaient là **La Croix** de Paris, les **Informations Catholiques Internationales**, **The Tablet** de Londres, **National Catholic Reporter** des U.S.A., pour ne parler que des publications dont je connaissais la langue et l'identité.

Au cours de l'Assemblée de dix-sept jours il y eut des regroupements par nations et par Eglises mais, par discrétion sans doute, les catholiques romains ne furent jamais convoqués comme tels, ce qui aurait peut-être causé une petite surprise sur leur nombre! Mais nous étions là.

II — Quelques voix prophétiques à Nairobi

Pour sa Ve Assemblée Générale le Conseil Oecuménique des Eglises avait invité des personnalités de marque à venir stimuler les participants par quelques interpellations percutantes. Il n'aura pas été déçu et par quelques échantillons nous essaierons d'illustrer pourquoi.

"Qui est donc ce Jésus qui libère et unit?" a demandé le pasteur américain Robert McAfee Brown(3). Il est un "Jésus qui ne peut être enfermé dans aucune formule, théologique ou autre. Il s'échappe de toutes les petites boîtes dans lesquelles nous essayons de l'emprisonner".

Jésus-Christ est libérateur. Selon McAfee Brown Il nous libère d'abord "des pauvres sécurités sur lesquelles nous essayons d'appuyer notre vie". Par exemple, le racisme, la domination des classes, le sexisme, l'impérialisme sont des formes d'oppression sociale qui ne libèrent pas les hommes mais qui les asservissent. "Si je cherche la sécurité dans mon identité masculine en me disant que nous vivons dans un monde d'hommes et que c'est aux hommes de prendre des décisions, je découvre qu'en Christ "il

n'y a plus ni homme ni femme" et que la domination sexiste n'a pas de raison d'être."

D'autre part, le Christ nous libère en vue "de la possibilité de voir le monde avec d'autres yeux que les nôtres". "Nous sommes conduits à un changement de direction fondamental, dans la mesure où la préoccupation d'autrui peut devenir notre propre préoccupation." Il ne suffit cependant pas de voir, il faut aussi agir. C'est ainsi que le Christ nous libère "en vue de la lutte en compagnie et au nom de ces "autres".

Jésus le diviseur. Déjà notre engagement envers Jésus-Christ nous sépare de la majorité de la famille humaine qui ne le reconnaît pas. En plus, entre chrétiens nous sommes divisés, les uns mettant l'accent sur le salut individuel, les autres sur l'engagement social, voire politique. Jésus divise riches et pauvres, oppresseurs et opprimés, puissants et faibles: son message est un glaive à deux tranchants. (Mt 10:34).

Jésus l'unificateur. Il était important de ne pas masquer la réalité de la division afin que l'unité proclamée — Jésus est venu afin que tous soient un (Jean 17:21) — ne demeure superficielle. Notre devoir est clair, dit le professeur Brown, "nous devons démontrer que nous avons été suffisamment libérés pour aller au-delà de nos divisions" et commencer à réaliser cette unité à laquelle Jésus nous appelle. Pour cela, le théologien américain affirme qu'il n'y a qu'une seule voie: "la confession et la repentance devant Dieu et entre nous... car de la repentance commune peut naître le début d'une nouvelle obéissance commune dans laquelle nous nous engagerons mutuellement à lutter ensemble, en vue de détruire aussi bien les attitudes intérieures que les structures extérieures qui perpétuent les maux que nous devons éliminer."

Vers un concile des Eglises

C'est ce vœu qu'a vivement exprimé l'archimandrite Cyrille Argenti(4) dans son exposé sur l'unité des chrétiens. "Je souhaite que la 5ème ou la 6ème, du moins la nième Assemblée du Conseil oecuménique des Eglises, soit reconnue par

3. Presbytérien, professeur de théologie, auteur de 13 ouvrages, chrétien engagé dans la lutte sociale pour la justice, Dr Brown a été observateur à Vatican II et a écrit en 1967 "The Ecumenical Revolution", ouvrage qui a été primé par l'Eglise catholique romaine.

4. Le Père Argenti a fait des études à Oxford, a participé à des colloques sur l'union d'Eglises et est un collaborateur fidèle de l'Institut Oecuménique de Fosey, une institution chère au C.O.E.

le peuple chrétien tout entier comme étant le 8ème Concile oecuménique de l'Eglise Une, Sainte, Catholique et Apostolique du Christ". Mais le recteur de la paroisse orthodoxe grecque de Marseille a gardé une vue réaliste de la situation actuelle des Eglises au sein du mouvement oecuménique. Rien ou presque rien ne se fera en direction d'une véritable unité des chrétiens tant que les "fidèles du Christ ne se rencontrent pas dans la participation à la divine communion ou sainte-cène". Et d'ajouter que "l'assemblée eucharistique est le laboratoire qui transforme la communauté des croyants en Eglise et par là même réalise leur unité".

Mais le théologien orthodoxe français a aussi mis en garde contre une intercommunion qui ressemblerait dangereusement à un "papillonage". "Celui qui a commencé à s'unir à ses frères au niveau de la plénitude du mystère de la foi (rencontre personnelle du Christ ressuscité) ne saurait envisager de papillonner d'une communauté confessionnelle à une autre", en ne s'intégrant vraiment à aucune d'elles.

Cette communion eucharistique et ce partage dans le mystère de la foi sont le fondement "de notre témoignage au monde", déclare-t-il. Et ce témoignage se doit d'être collectif pour que le monde voie et comprenne qu'à travers les "croyants réunis en une Eglise", il rencontre le Ressuscité.

Mais il faudra aussi que cette communauté unie de croyants manifeste par son témoignage pour la justice, la vérité, la liberté qu'elle est vraiment le Corps du Christ, le témoignage de l'Agneau immolé sans craindre "de s'attirer les persécutions du pouvoir politique et des puissants de ce monde". C'est en devenant communauté de témoignage que "l'Eglise deviendra Une, Sainte, Catholique et Apostolique"; en bref l'Eglise que nous confessons dans le Credo. Mais le Père Argenti met en garde contre "l'image déformée que présentent nos diverses institutions ecclésiastiques. "Ce qui définit l'Eglise et ce qui lui confère l'être, c'est ce que la Parole créatrice de son Seigneur l'appelle sans cesse à devenir; et ce n'est pas la caricature que trop souvent son clergé nous en fabrique..."

Mais il ne suffira pas de réunir le plus grand nombre possible de

chrétiens pour réaliser cette unité de l'Eglise, condition de l'unité du monde. Encore faut-il veiller à la qualité et à la plénitude intérieure de cette unité chrétienne. C'est donc à mesure que les communautés locales se laissent imprégner et conduire par la vérité du Christ et que leurs actes en sont le reflet, qu'elles cheminent vers l'unité de l'Eglise. Le simple fait de se réunir en assemblée interconfessionnelle ne saurait faire figure de concile garantissant "la continuité et l'unicité à travers le temps et l'espace", s'il n'est pas l'expression visible d'une unité de foi déjà vécue en dépit de diversités locales à l'intérieur des communautés qui y sont représentées, a conclu le Père Argenti.

La communication précédente s'inscrivait dans une séance plénière qui avait débuté par un culte qui était une véritable application de l'invitation à "la confession et à la repentance" lancée par le pasteur McAfee Brown.

Après une confession faite par Wesley Arirajah, méthodiste du Sri Lanka (Colombo) et par Mana Buthelezi, luthérien d'Afrique du Sud, le pasteur Gordon Gray, presbytérien de l'Irlande du Nord, fit l'étonnante déclaration qui suit:

"Je représente un pays qui, ces dernières années, a tourné en dérision le thème de notre Assemblée. D'Irlande, nous avons proclamé au monde un Christ qui rend esclave et divise... Sept années de souffrances et de violences, sept années de prières et de recherches, et nous n'avons pas encore trouvé la paix. Combien de temps faudra-t-il, Seigneur, combien de temps?"

Nous avons été humiliés par l'incapacité d'Eglises puissantes à s'opposer à la marée de craintes, d'amertumes et de violences qui a recouvert le peuple irlandais.

L'Eglise catholique comme les Eglises protestantes se sont rendues elles-mêmes captives de divisions politiques, sociales, culturelles et religieuses que nous avons aidé à créer et à maintenir.

Alors que l'écroulement de notre société appelait d'une manière urgente une parole prophétique venant du Seigneur, nous avons dû constater que nous ne pouvions nous mettre d'accord sur ce que devait être cette parole. Ainsi, les chrétiens ont parlé avec des voix divisées selon nos différentes traditions ou ensemble nous avons énoncé des platitudes doucereuses sur la paix.

Ainsi, nous vivons dans les ténèbres de la violence motivée par

la politique. Dans notre situation la violence n'a certainement pas été un facteur de libération. Bien au contraire. Cela a brutalisé et polarisé un peuple et nous a conduits au bord du désespoir..."

"Malheur à moi, si je n'évangélise pas!" (I Cor. 9,16)

"L'Esprit, semble-t-il, appelle aujourd'hui toutes les Eglises du monde à réassumer leur tâche essentielle et prioritaire: en quelques mois, se sont réunis le Congrès international de l'Evangélisation mondiale de Lausanne, le Synode de Rome, le congrès méthodiste mondial de Jérusalem, et de multiples rencontres nationales et continentales. Au mois de juin 1974, des représentants des Eglises orthodoxes d'Europe, d'Amérique et d'Asie se sont rendus à Bucarest pour participer à un colloque sur le thème: "Confesser le Christ aujourd'hui".

Ainsi s'exprimait Mgr Mortimer ARIAS, évêque méthodiste de Bolivie, invité à partager avec l'Assemblée les récentes réflexions de son Eglise sur "L'Evangélisation aujourd'hui en Amérique latine". Il rappela que cette tâche est essentielle à l'Eglise et prioritaire, qu'elle est permanente, intervenant "en toute occasion, favorable ou non".

Mgr Arias s'est ensuite attaché à dénoncer les deux tendances qu'on peut discerner actuellement chez nos Eglises: "Nous avons fait de la théologie dans le vide sans la relier avec la praxis des Eglises, et aussi nous nous sommes laissés aller à un activisme stimulé par les slogans du moment plus que par une réflexion biblique et théologique appropriée", déclare-t-il.

Identifiant l'évangélisation comme "un tout aux éléments indissociables", Mgr Arias affirme le caractère intégral de l'évangélisation: elle s'adresse à l'homme dans son être intégral; son but ultime est le salut, à savoir la vie éternelle en Dieu.

Cette intégralité de l'évangélisation réside dans son contenu aussi bien que dans sa forme: l'annonce de la Parole ne doit pas être dissociée de toute forme d'action concrète.

Mgr Arias ajoute que l'évangélisation est contextuelle, c'est-à-dire qu'elle doit tenir compte des réalités: l'évangile ne doit pas être annoncé à un affamé de la même manière qu'aux membres d'un Country

Club anglais ou aux jeunes du "Village de New York", et à ceux qui meurent dans les rues de Calcutta. Ce n'est que dans ce sens qu'on peut discerner les priorités et les tâches urgentes.

Mais l'évangélisation est coûteuse et vulnérable. Coûteuse non pas dans le sens matériel mais parce qu'elle est personnelle, locale et contextuelle. Vulnérable puisqu'elle est l'affaire des croyants insérés dans le monde sujets au péché et à l'erreur. Mais là il n'y a pas lieu de sombrer dans un complexe de culpabilité.

"Nous sommes raffermis dans cette tâche non seulement par l'horreur d'un monde sans Christ ou par notre sentiment de gratitude et d'obligation, mais surtout par la certitude de l'intercession toute-puissante de celui qui continue à prier: "que tous soient un afin que le monde croie" termine Mgr Arias.

"Hors des chaînes de la domination et de l'oppression"

Tel était le titre qu'avait donné à sa conférence Sir Michael Manley, Premier ministre de la Jamaïque, en lançant un appel au secours et en adjurant le COE de passer à l'action en faveur d'un nouvel ordre économique mondial. Notre génération a ressenti l'urgence de la lutte en vue de la libération des chaînes de la domination et de l'oppression. Le simple souci de l'égalité et de la justice dans les rapports humains donne une base suffisante à ce combat commun. L'orateur qui se présente comme un humaniste, un homme épris d'égalité, un socialiste démocratique et un porte-parole du tiers-monde, fonde sa distinction entre pouvoir légitime et illégitime sur le consensus apporté à un régime politique, économique, social ou même religieux par ceux qui y sont assujettis. Les régimes injustes engendrent eux-mêmes des structures d'inégalité pour garantir leurs privilèges. Le capitalisme, le colonialisme et l'impérialisme sont les principaux responsables d'un ordre social opprimant.

"Au nom du capitalisme, on a érigé en règle de comportement les plus dangereux instincts de l'homme. C'est ainsi que la compétition agressive est tenue pour bonne et nécessaire, pour autant, bien sûr, que le succès aille à des gens "bien" et qui aient une situation "convenable".

La caractéristique essentielle du capitalisme est peut-être qu'en met-

tant l'accent sur le droit à la propriété privée et en donnant la primauté à la possession individuelle il divise la société en catégories permanentes de maîtres et de serviteurs, de possédants et de déposés".

La démocratie libérale apporte une justification à un système économique élitiste et moralement déficient. La puissance de ce système économique sur le plan international fait que l'indépendance et l'appartenance à l'ONU ne sont pas des garanties d'un commencement de libération.

Le Premier ministre de la Jamaïque passe ensuite en revue les libérations nécessaires. En politique, le parlementarisme n'est qu'un début de libération et cache souvent un système irresponsable de contrôle bureaucratique. La véritable démocratie pour test le processus de décision. Dans tous les domaines, il faut promouvoir une politique de participation. "La libération ne peut être réalisée sur le plan politique que là où le peuple a accès aux processus de prise de décisions aux niveaux communautaire, régional et national". En économie, une société juste est celle qui oeuvre pour le bien commun. En régime capitaliste, le profit s'y oppose, mais une économie étatique n'agit pas non plus au nom du peuple. L'ordre économique doit être basé sur la participation. Au point de vue social tous les avantages sociaux ou les salaires doivent être décidés démocratiquement. Mais la libération la plus importante doit avoir lieu dans le domaine psychologique, le désir de libération doit précéder la libération. Trois impératifs moraux s'imposent donc: donner à chacun la possibilité de s'exprimer, c'est en cela que l'homme est homme; la liberté de choix; la justice. Il faut donc abolir les discriminations en matière de culture, lutter pour l'indépendance politique, combattre jusqu'à ce que le racisme soit aboli, mais aussi de manière urgente instaurer un nouvel ordre économique mondial qui introduise la notion de justice dans les relations internationales. Il sera la réponse à la question posée par la pauvreté du tiers-monde, et il permettra que diminue enfin le fossé grandissant qui sépare nations riches et nations pauvres.

Quel est alors le rôle des Eglises? Se préoccuper uniquement de salut personnel sans ses implications serait une moquerie envers

Dieu. Les Eglises ont aussi une mission historique qui est d'apporter leur aide à la définition et à la réalisation d'objectifs politiques, économiques et sociaux. Aucun leader politique ne peut à lui seul appréhender la complexité de la réalité objective et de la moralité subjective. Les hommes de Dieu ont le devoir d'être ouverts au dialogue, mais pour être dignes de cette confiance, ils ne doivent pas répondre seulement en leur propre nom mais en gardant à l'esprit toute l'évolution de l'histoire et les objectifs à atteindre.

Pour une écologie du monde et une écologie de Dieu

Dans son discours prononcé en plénière devant la Ve Assemblée mondiale des Eglises, le lundi 1er décembre, M. Charles Birch(5) évoquant "la théologie de l'évolution dans laquelle l'optique scientifique est prise au sérieux sans pour autant que l'univers ne se trouve dépersonnalisé" affirme qu'il y a "une écologie de Dieu comme il y a une écologie du monde". Citant A.N. Whitehead pour qui "Dieu n'existe pas **avant** toute création mais **avec** toute création", il reproche aux Eglises "d'avoir laissé dans l'obscurité la plus grande partie de l'unité spirituelle qui seule donne sa signification à la réalité physique." Aussi lui paraît-il indispensable qu'elles se mettent dès à présent, sans crainte, à la recherche "de la signification de l'unité de la nature, de l'homme et de Dieu à la lumière de la science et d'un oecuménisme plus large".

Charles Birch arrive à ces conclusions après avoir longuement montré les dangers que nous courons actuellement. Notre espèce est menacée d'une extinction graduelle à moins que nous ne sachions nous adapter et pour nous adapter, nous devons "garder le contrôle de nous-mêmes et de la technologie que nous avons créée".

M. Birch se réjouit de la prise de conscience du COE sur "l'ensemble du problème, de son aspect scientifique, économique et politique". Il énumère un certain nombre de menaces qui pèsent sur notre

5. M. Birch est professeur de biologie à l'université de Sydney, Australie. Avocat du dialogue entre la Science et la Religion, il est depuis 1970 vice-président de la Commission Eglise et société du C.O.E.

survie: la croissance démographique incontrôlée, "notre ignorance de l'importance des ressources non renouvelables de la terre en combustibles fossiles et autres minéraux", notre ignorance des futures ressources d'énergie dont nous aurons besoin bientôt. Nous ne savons à peu près rien des conséquences du développement nucléaire, nous ignorons "quel taux de pollution la terre peut encore supporter sans que les cycles écologiques essentiels soient détruits", notre incapacité "à produire une technologie qui soit juste", et nous sommes incapables de distribuer équitablement la quantité de nourriture dont nous disposons chaque année.

Soulignant la globalité du problème, il propose la mise au point d'un "programme de développement" où les nations riches définies comme "sur-développées" devraient tendre à une croissance zéro. Reconnaissant qu'il s'agit là d'une "idée morale révolutionnaire" il affirme que c'est la condition indispensable à un partage équitable, juste. A cette fin, il considère que "nous devons mettre au point des stratégies permettant de faire pression sur les pays qui disposent du pouvoir que donnent les ressources pour les obliger à faire de celles-ci un usage qui réponde mieux aux besoins des hommes".

M. Birch admet que "le monde ne peut vivre sans la technologie" mais qu'il faut "savoir aux mains de qui se trouve la technologie". "Les pays ne sont pas les seules puissances du monde moderne; un sixième du produit mondial brut est soumis au contrôle des sociétés multinationales", ajoute-t-il.

La question est de savoir comment "remplacer efficacement ces puissantes compagnies".

Quel est le rôle des Eglises dans tout cela? Elles ne peuvent séparer le spirituel du temporel, ce serait admettre "l'opinion erronée qu'il leur suffit de changer les hommes pour qu'à leur tour ils changent le monde. Si la vie dans une usine est déshumanisante, c'est l'usine qu'il faut transformer. La rédemption des hommes passe par la rédemption du monde dans lequel ils vivent". Elles doivent donc repenser "sérieusement leurs engagements à l'égard de notre société dominée par la technique".

UNE THÉOLOGIE ÉCARTELÉE ENTRE LE SÉMINAIRE ET LA RUE

Compte-rendu du premier

Regroupement des Etudiants québécois en théologie

Université Laval, Québec, 23-25 janvier 1976

par **Guy Ménard***

Ils étaient une cinquantaine venus d'un peu partout au Québec — de l'Université Laval, de Sherbrooke, de Montréal, de Chicoutimi et de Rimouski — à s'être donné rendez-vous au Grand Séminaire de Québec, dont les tours sobrement grandioses tranchaient, en cette époque de l'année, sur la steppe glaciale et un peu immensément sibérienne du campus de Laval, et dont l'architecture austère évoque tout à la fois le temple mormon, l'abbaye clunisienne et la citadelle médiévale. Une cinquantaine d'étudiants en théologie — dont un bon quart du sexe habituellement peu identifié à ce fief intellectuel du mâle célibataire — et tonsuré — de l'Occident chrétien.

UNE PREMIÈRE QUÉBÉCOISE

Sans doute bien pâle et de peu d'envergure à côté des congrès et des savants colloques de théologiens professionnels, cette rencontre — dont certains esprits chagrins pourraient penser qu'elle n'avait pour but que d'imiter les "grands" — constituait néanmoins une intéressante "première" pour les étudiants en théologie du Québec, première qui justifie sans doute l'ampleur du présent compte-rendu. L'idée de ce regroupement avait pris naissance

l'an dernier, à l'issue du congrès annuel *canadien* des étudiants en théologie dont la plupart des participants québécois étaient sortis passablement déçus, tant à cause du caractère un peu trop "classique" et "traditionnel" de la rencontre (les "conférenciers prestigieux" invités ayant donné au colloque l'allure plutôt ennuyeuse d'un "cours magistral" de plus en plus honni) qu'en raison de son indéniable ambiguïté politique (assimilation pratique des étudiants québécois aux "minorités ethniques" ukrainienne ou inuit, courts-circuits oecuméniques du "Let us pray together for the unity of our great and beloved Canada"). Sans avoir nécessairement envie de boycotter avec fracas le Congrès *canadien*, les représentants des universités québécoises francophones avaient donc convenu de mettre au point, pour cette année, une rencontre "nationale" (dans l'"autre" sens du terme) qui, intégrant de plein droit, s'ils le désiraient, les étudiants anglophones du Québec, puisse tenir davantage compte d'une "spécificité québécoise" authentique et reconnue (1). Les évêques du Québec n'ont-ils pas, après tout, depuis un bon bout de temps déjà, leur propre assemblée distincte de la C.C.C.!

1. En dépit de l'invitation qui leur avait été faite, aucun centre d'études théologiques anglophone du Québec ne prit part au Regroupement. Un communiqué récent du comité central d'organisation du congrès "national" (i.e. canadien) de 1976 félicitait par ailleurs les étudiants québécois de leur initiative. Présument par contre, de ce fait, l'absence de représentation québécoise au congrès qui doit avoir lieu cette année à Toronto, il signalait que ces "entrefaits" (sic) empêcheront le congrès de cette année de recevoir un don du Se-

* L'A., jésuite et étudiant à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, participait à la rencontre de Québec, à la fin de janvier dernier.

Pour rajeunir le climat du regroupement et, surtout, donner aux étudiants l'occasion d'y prendre eux-mêmes la parole, on avait évité les "communications" sérieuses des mandarins de service, se limitant à faire appel, comme "personnes ressources", à deux professeurs invités à donner, en plénières, leurs réactions personnelles au contenu des échanges: il s'agissait de M. Guy Bourgeault, professeur aux facultés de théologie et d'éducation permanente de l'Université de Montréal et collaborateur à la Ligue des Droits de l'Homme, et de M. Gérard Larose, professeur et chercheur à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal et organisateur communautaire dans un quartier populaire de la Métropole.

Avait été retenu, comme thème de la rencontre, celui de la *formation théologique comme récupération ou transformation*. Déjà plutôt vaste, ce thème se trouvait lui-même précisé – mais, au fond, encore davantage élargi – par les sous-thèmes qui l'articulaient en interrogeant les rapports de la théologie (de la formation théologique) avec la *société*, l'*université* et l'*Eglise*. La "personnalité" propre des délégations universitaires de même que la latitude qui avait été laissée à chacune d'elles dans la préparation du Regroupement constituaient en outre des éléments diversificateurs supplémentaires au niveau même de cette thématique générale de la rencontre.

La première soirée du "congrès" – dont on évita par ailleurs soigneusement le nom – permit aux divers groupes de présenter à l'ensemble des participants le fruit de leur travail préparatoire, sous forme de documents remis à chacun des participants. Certains de ces textes avaient fait l'objet de plusieurs étapes de discussions et d'échanges parmi les étudiants des facultés d'où ils émanaient. Certains

crétariat d'Etat pour la traduction simultanée". "Puisque nous ne voulons point oublier que notre conférence a toujours été constituée des participants des deux cultures, concluait la suave diplomatie du comité canadien, nous souhaitons parmi nous la présence de représentants québécois. Mais nous devons malheureusement vous prévenir que nous ne serons pas en mesure de présenter les conférences qu'en anglais (re-sic)". Et toc! pour les minorités françaises d'Ottawa, de Moncton et de St-Boniface, si chères au cœur de M. Keith Spicer...

d'entre eux recueillaient assez simplement, sans chercher d'articulation systématique, la pluralité des points de vue exprimés au cours de ces échanges. D'autres présentaient une unité problématique et rédactionnelle beaucoup plus nette.

DES INSISTANCES DIFFÉRENTES

Le texte des étudiants de l'*Université Laval* insistait tout d'abord pour affirmer la nécessité et l'originalité du discours théologique dans la société actuelle. Elaboré en Eglise et destiné à proclamer la radicalité du message évangélique, ce discours théologique doit juger et critiquer les valeurs vécues par le monde contemporain au nom d'une vision chrétienne de ce qu'est une authentique promotion humaine. Le document de Laval réclamait pour cela une formation théologique susceptible d'accroître la clairvoyance des futurs "théologiens" dans leur lecture des "signes des temps". "A tout prendre, soulignait par ailleurs le texte, il est commode que l'enseignement de la théologie se fasse dans un milieu universitaire" où un dialogue fécond avec d'autres sciences humaines est possible, bien que la théologie – comme la philosophie d'ailleurs – doive de plus en plus y justifier sa présence et bien que cette présence universitaire comporte des menaces réelles pour la théologie. L'existence tranquille de celle-ci en milieu universitaire, précisait en effet le document, est chose du passé, surtout à cause de certaines mesures administratives qui font peser sur la Faculté de Laval la menace d'une réduction des budgets pour l'enseignement et la recherche.

Le document soumis par la *délégation de Sherbrooke* avait été préparé par une assez remarquable suite de discussions rejoignant un grand nombre d'étudiants de cette faculté. Il soulignait pour sa part le rapport étroit, en ce qui concerne la formation théologique, entre la théologie et les symboliques religieuses, insistant sur la nécessité de constituer un discours théologique qui puisse, fécondé par les divers apports des sciences de l'homme, offrir à notre temps des symboliques religieuses nouvelles, signifiantes et pertinentes. Le texte de Sherbrooke rappelait par ailleurs le risque d'une formation théologique vécue dans une

université assez clairement reconstruite comme rouage du système capitaliste, pour lequel elle exerce la fonction de reproduction de ses agents et de transmission des diverses facettes de son idéologie dominante. Autre risque signalé: celui d'une formation (théologique) trop uniquement intellectualiste, coupée de l'expérience et du vécu quotidien. Les étudiants de l'Université de Sherbrooke (laquelle, comme on sait, a fait oeuvre de pionnier dans l'organisation "coopérative" – en lien avec le marché du travail – de plusieurs de ses programmes de formation) suggéraient en ce sens un schéma de formation intégrant davantage les stages pratiques "sur le terrain". Ceci, notait-on, pourrait éventuellement favoriser une plus grande libération de la théologie, celle-ci étant à son tour susceptible de contribuer à libérer – et à rendre plus libératrice – la réalité tout entière de l'Eglise locale.

La contribution de la *délégation de Rimouski* relevait que si, depuis la "révolution tranquille", l'Eglise avait largement dû abandonner la plupart de ses "rôles supplétifs" dans la cité, les pasteurs avaient en revanche été amenés à prendre davantage – et plus collectivement – la parole en rapport avec de vastes problèmes sociaux et même, dans certains cas, à assurer un certain leadership dans des entreprises locales de "libération" et de promotion humaine: on pensait en particulier, bien sûr, au phénomène des "opérations-dignité" dans l'Est du Québec. Ce nouveau contexte, estimait le texte de l'U.Q.A.R., pose de sérieux défis à la théologie et à la formation théologique des futurs "agents pastoraux". L'Université du Québec à Rimouski – non confessionnelle, comme on sait, et fortement axée sur les *sciences religieuses* – semble en ce sens ouvrir la voie à des possibilités nouvelles et fécondes. On s'interroge cependant sur la crainte qu'une certaine Eglise officielle risque d'éprouver – et semble de fait éprouver – à l'endroit d'une telle formation qu'elle ne se trouve plus ainsi à "contrôler" directement. (On pouvait même apprendre, autour de certains cafés, que les autorités ecclésiastiques de Rimouski et d'ailleurs dans le Bas-du-Fleuve préfèrent de plus en plus nettement compter sur l'Université Laval plutôt que sur l'U.Q.A.R. pour la formation de leurs futurs prêtres).

Les étudiants en théologie de *Chicoutimi* sont, selon ce qui ressort du texte qu'ils eurent l'occasion de soumettre, soucieux du caractère souvent impénétrable et hermétique du langage théologique pour leurs contemporains. Ils réaffirment la nécessité, pour une théologie qu'ils souhaitent issue d'une spiritualité vivante, d'être présente au monde de son temps et de son milieu sans pour autant prétendre y exercer une influence souveraine. On souligne en particulier les milieux étudiants et ouvriers comme "lieux" où le discours théologique – et la formation qui en constitue l'apprentissage – devrait trouver davantage ses solidarités de même qu'une adaptation telle qu'elle puisse y présenter plus adéquatement le Dieu de la foi et le message de l'Évangile. Le texte de l'U.Q.A.C. reconnaissait par ailleurs concrètement le peu d'influence de la théologie au sein du milieu universitaire local, les dimensions restreintes du module de théologie – 22 étudiants réguliers! – n'étant sans doute pas sans importance à cet égard.

Le groupe de l'Université de Montréal présentait de son côté un document plutôt dense et assez long, qui a fait l'effet d'un certain "choc" au colloque, et dont le présent numéro de *Relations* publie d'assez larges extraits. Identifiant au départ ses "postulats méthodologiques", le texte interrogeait d'emblée les "lieux de production" des discours théologiques dans la société québécoise des dernières années, essayant d'en dégager la signification du point de vue d'une problématique fortement marquée par une préoccupation sociale et dans laquelle plusieurs ont cru déceler une certaine inspiration marxiste. Il proposait ainsi une "typologie topologique" de la théologie québécoise, centrée sur trois lieux typiques de production: le séminaire, l'université et la rue, identifiant par ailleurs assez clairement sa sympathie critique pour une entreprise théologique de ce troisième type.

UNE RECHERCHE COMMUNE ET DES INQUIÉTUDES PARTAGÉES

Peut-être y a-t-il lieu de signaler – non sans quelque regret – que le colloque des étudiants québécois en théologie, axé sur le double thème

de la *récupération* et de la *transformation*, ne s'est pas vraiment arrêté à cerner d'un peu plus près ses deux "concepts thématiques" centraux. Certes a-t-on bien senti qu'à la connotation assez nettement péjorative du premier (personne, en vérité, surtout depuis Marcuse, n'a tellement envie de se voir comme "récupérateur" ou de se "faire récupérer"!) correspondait une acception plutôt positive du second (les années '60 ayant résolument mis fin à l'ère de Maria Chapdelaine, dans un Québec où tout – "désormais" – devait se mettre à changer...). On peut cependant douter que cette pré-compréhension minimale sous-jacente, plus inter-dite qu'explicitée, ait suffi pour lever l'ambiguïté de ces concepts et de leur utilisation. "Tout dépend en fin de compte, comme le notait un participant, de ce qu'on entend par "récupération" et, à tout prendre, il reste que Pinochet lui aussi a été un agent de "transformation sociale!"

Le SPECTRE de la RÉCUPÉRATION

Les plénières de la rencontre, comme les ateliers sous-thématiques qui les préparaient, ont fait ressortir certains aspects importants de cette "récupération" qui, tout à la fois, menace la formation théologique et risque de faire de la théologie elle-même une entreprise de récupération. Dans nos milieux, souligne le compte-rendu final du colloque, la récupération est vécue comme marginalisation de la créativité en vue du maintien d'un statu quo de l'ordre (social ou ecclésial) établi, au moyen d'une uniformisation et d'une "normalisation" des pensées et des pratiques. Elle affecte la formation théologique comme, du reste, l'ensemble de la culture en maintenant les étudiants comme simples, passifs et dociles "consommateurs" – plus ou moins "avertis". Elle tend à conserver un discours théologique abstrait, déductif, qui n'émerge pas lui-même de la vie et qui demeure par conséquent sans beaucoup de prise sur sa transformation.

Issue des exigences économiques, socio-politiques et culturelles de la "révolution tranquille", la "transformation" de la "théologie de séminaire" en "théologie universitaire"

a été elle-même largement récupérée par cet "appareil idéologique" qu'est l'Université bourgeoise, dont le rôle de reproduction de discours et d'intervenants est perçu avec une certaine clarté. Cette conscience encore relative et inchoative du "fonctionnement" de la récupération est par contre saluée comme une première étape positive sur la voie d'une possible – quoique hypothétique – "libération" de la théologie. Une telle libération est-elle possible au sein même de l'Université actuelle? On en doute largement, soit à partir d'une critique sévère de l'"académisme" universitaire, soit du point de vue d'une analyse socio-politique qui identifie l'université comme rouage de l'ordre dominant, – ce qui n'empêche toutefois pas celle-ci de sécréter de réelles contradictions d'où pourraient éventuellement surgir des entreprises théologiques authentiquement contestataires, en lien avec d'autres lieux et d'autres solidarités que ceux et celles, restreints, de l'Université. Une "théologie populaire", a-t-on ainsi noté, a besoin d'autres lieux d'enracinement que celui de l'université qui consacre la division sociale du travail à l'échelle de la société globale.

On prend un peu plus conscience – en "neutralisant" ainsi davantage la connotation péjorative première du terme – que toute entreprise théologique, tout discours théologique se trouve inévitablement "récupéré" soit du côté du "pouvoir", soit au contraire du côté des sans-pouvoir et des classes populaires. Et ceci, à son tour, tend à faire éclater l'illusion mystificatrice d'une théologie "neutre", "en dehors" ou "au-dessus" des conflits de la société actuelle (neutralité dont on sent pourtant encore parfois affleurer la nostalgie) et à mettre en lumière l'inévitable exigence d'une "option" pour l'un ou l'autre des groupes sociaux protagonistes au sein de ces conflits. Certes la polarisation politique ainsi évoquée – en termes de classes sociales et de luttes de classes antagonistes – est-elle loin de rallier l'ensemble des étudiants en théologie du Québec, si l'on en juge par le sentiment exprimé au Colloque de janvier dernier. Plusieurs en effet, s'ils reconnaissent bien l'existence de tensions et la nécessité de choix, conservent une perspective assez formelle, abstraite, politiquement peu articulée d'une "conscientisation" dont ils affirment par ailleurs

avec conviction l'urgence et la nécessité.

Dans un autre ordre d'idées, on est généralement sévère à l'endroit de certaines attitudes de l'Eglise "officielle" dont l'insistance à maintenir les visages d'un passé révolu semble souvent se traduire en méfiance et, partant, en tentatives de récupération vis-à-vis d'efforts de la théologie pour rénover audacieusement les expressions de la foi, du message et de l'agir chrétiens. Il est sans doute significatif à cet égard que l'on ait, en général, manifesté une attitude nettement ouverte à la possibilité pour des prêtres laïcisés de poursuivre leur enseignement dans les facultés de théologie. Les participants de l'Université de Montréal, dont la faculté de théologie est, comme on sait, aux prises depuis plusieurs années avec un grave problème à ce sujet, ont en effet trouvé un accueil plutôt sympathique – bien qu'à des degrés divers d'intensité – à un projet de déclaration commune d'appui qu'ils avaient en ce sens soumis à leurs confrères et consœurs des autres régions du Québec(2).

Notons enfin la critique de plus en plus clairement et fermement formulée à l'endroit de l'ostracisme longtemps manifesté, au sein de la théologie, de la formation théologique comme de plusieurs autres aspects de la réalité ecclésiale, envers les femmes et toute une "réalité féminine" minorisée, marginalisée et largement aliénée sous la tutelle d'une arrogance masculine séculaire. Condescendance polie à la mode du jour ou conviction sincère et dynamisante? Le phénomène est sans doute encore trop récent et trop peu articulé pour qu'il soit possible de l'évaluer avec une certaine rigueur.

2. Il est par contre peut-être tout aussi significatif que plusieurs étudiants aient éprouvé des réticences devant le texte même de la déclaration proposée, qui mettait expressément en cause les autorités ecclésiastiques et universitaires de Montréal, manifestant leur préférence pour une perspective "de principe" plus vaste et moins "personnalisée". On se prend à se demander dans quelle mesure – et avec quelle fermeté – les étudiants en théologie du Québec, dans une situation concrète semblable à celle de Montréal (comme il semble que ce puisse être le cas à l'Université Laval, l'an prochain, où trois professeurs laïcisés ne seraient pas réengagés) seraient prêts à soutenir, face aux autorités ecclésiastiques, les positions qu'ils ont largement exprimées à ce sujet lors du Colloque de Québec.

L'UTOPIE de la TRANSFORMATION

Sous l'angle et du point de vue des perspectives de la *transformation*, les participants au Regroupement de Québec ont largement souligné combien la radicalité même de l'Evangile exigeait de la théologie qu'elle se conçoive sur l'horizon d'une transformation en profondeur de l'Eglise et du monde, transformation passant, entre autres choses, par l'interrogation des solidarités concrètes vécues par les – futurs – théologiens. Souhaitant se voir eux-mêmes comme agents dynamiques et efficaces de transformation ecclésiale et animateurs de "prise de parole" au sein de la communauté, ces futurs agents pastoraux ont cependant manifesté leur conscience de se situer, au fond, par rapport à l'ensemble de la communauté chrétienne comme "spécialistes" ayant une certaine "marchandise à offrir" – au point même parfois de devoir susciter des besoins – réels ou artificiels – susceptibles de leur permettre d'"écouler leur stock" acquis sur les bancs de la formation théologique. A cet égard, la perspective de théologies nouvelles, surgies en d'autres lieux que ceux des facultés universitaires "patentées" – et, par conséquent, de quelque façon "sauvages" et autonomes (au fond, cette théologie surgie "de la rue") – apparaît comme une menace à la fois féconde et troublante pour le "statut" ecclésial et social des futurs "professionnels de la théologie".

Le dialogue avec les sciences humaines, en contexte universitaire, comme une plus grande prise en charge de leur formation par les étudiants eux-mêmes, sont perçus par plusieurs comme des façons privilégiées de transformer l'apprentissage du discours théologique dans le sens d'une plus grande pertinence pour le monde et l'humanité de ce temps. On perçoit en ce sens – au moins confusément – l'entreprise théologique comme étant au service de l'action (pastorale) et même d'une action contestatrice de la réalité ecclésiale et sociale actuelle. On s'arrête peu, par contre, à définir clairement le statut de la réflexion théologique par rapport à l'action

(transformatrice) elle-même, comme on s'interroge également assez peu sur les objectifs mêmes de cette "transformation" souhaitée. Il y a sans doute lieu de se demander si une telle perspective ne constitue pas une sorte de "récupération théologique" d'un mythe social courant – celui-là même du changement et de la transformation –, à moins qu'elle ne soit elle-même tout simplement récupérée, sans trop clairement l'apercevoir, par toute cette idéologie contemporaine du "changement" – de la transformation pour la transformation – dont l'effet risque à maints égards de laisser finalement le "nouveau" en tous points semblable à l'"ancien". Bref, autant il semble acquis que l'on désire profondément une "transformation" de quelque chose, autant on s'interroge assez peu sur "quelle transformation" on vise et, par conséquent, sur les conditions de possibilité concrètes, "matérielles", de cette "transformation".

CERTAINES FAIBLESSES TROUBLANTES

L'observateur étranger au milieu québécois des étudiants en théologie, mais attentif à la réalité théologique comme à la réalité étudiante d'ici, n'aurait sans doute rien appris de bien sensationnel dans le "contenu" de cette première rencontre des étudiants québécois en théologie. Il aurait peut-être même été frappé par le caractère un peu terne de bien des interventions et même par le nombre de clichés, de "lieux communs théologiques", de banalités un peu naïves qui s'y sont exprimés. De ce point de vue pourtant, le mini-congrès de Québec demeure sans doute – et sans doute malheureusement – significatif d'une certaine pauvreté assez troublante du milieu théologique étudiant du Québec. Sans doute est-il nécessaire de faire la part de la jeunesse relative des participants, du fait, comme certains le faisaient eux-mêmes remarquer, qu'ils ne sont au fond "qu'en formation", de l'hésitation et du manque d'assurance qu'une telle situation sécrète inévitablement – et normalement. Et certes serait-il injuste d'imposer à une telle rencontre les critères qualitatifs d'un colloque de

professionnels du métier. Si l'on compare pourtant avec d'autres milieux étudiants d'ici – on peut penser à des secteurs étudiants plus “politisés” de certaines universités et même de certains cégeps – on peut difficilement s'empêcher de constater au sein de ce regroupement des étudiants québécois en théologie de sérieuses faiblesses au niveau de l'articulation de la pensée et du maniement des instruments conceptuels de fabrication du discours. Il est sans doute d'abord significatif de voir qu'à cet égard le statut même de la théologie reste plutôt flou pour un bon nombre de participants, quelque part entre la confession de foi, la catéchèse, la prédication, la philosophie, l'action et le témoignage. En dépit d'allusions récurrentes – et assez fréquentes – à l'apport attendu des sciences humaines dans l'élaboration du discours théologique, on peut noter une sérieuse imprécision quant à la présence et à la contribution de ces “médiations scientifiques” dans la construction du discours théologique. Au point que ces médiations elles-mêmes – psychologie, sociologie, histoire, épistémologie, sciences humaines de la religion, exégèse même – font parfois plus figure de références à la mode et d'appliqués décoratifs modernes que d’“instruments scientifiques” susceptibles de fonder et d'articuler la rationalité du discours théologique, ces instruments devenant au surplus d'autant plus stériles qu'un tel usage en émousse complètement le tranchant du questionnement et de l'interpellation. Au surplus, interrogeait un participant, n'y a-t-il pas quelque chose de très ambigu dans cette vogue contemporaine des sciences humaines – y compris la théologie – à promouvoir avec un tel enthousiasme la collaboration interdisciplinaire, quelque chose qui sert au fond à masquer l'inquiétude respective de ces “sciences” devant la fuite de leur “objet spécifique” et l'évanescence de leur propre raison d'être? Chose certaine en tout cas, un flirt aussi pudique et aussi peu compromettant de la théologie avec ces médiations modernes des sciences de l'homme risque finalement de laisser l'impression d'une théologie encore dramatiquement “naïve”, d'une “naïveté première” à maints égards pré-critique, pré-freudienne, pré-marxiste, et même pré-copernicienne.

On pouvait par ailleurs assez nettement sentir chez plusieurs partici-

pants le désir d'un colloque plus centré sur la manifestation d'amour et de fraternisation que sur la discussion – pour ne pas dire la “joute” – intellectuelle. Sans doute faut-il voir là des séquelles compréhensibles de cette brutale indigestion d'une aridité intellectualiste qui a si longtemps marqué la réflexion théologique occidentale. Il y a également lieu de se demander s'il ne faut pas aussi y voir l'effet de tout un mouvement actuel d’“affectivisation” de l'expérience chrétienne, très marqué par exemple dans de nombreux milieux plus ou moins “charismatiques”. Chose certaine, on a l'impression de sentir que la vieille tradition costaude et musclée de la *disputatio* théologique, où l'on pouvait s'engueuler cordialement sans trop mettre en péril l'unité du corps mystique ou sa propre sécurité affective, s'estompe au profit d'une assez troublante fragilité psychothéologique(!) pour qui les “divergences idéologiques” se court-circuitent très rapidement, chez plusieurs, en “maux de ventre” existentiels – dont on se prend à se demander ce qu'ils seront quand les mises en question qui les font surgir viendront du “monde ordinaire” et plus ou moins “païen”, plutôt que de confrères théologiens pourtant bien inoffensifs.

DES DIVERGENCES PARFOIS TRAUMATISANTES

Ce qui ressort par ailleurs assez clairement des “malaises” ainsi concrètement éprouvés par plusieurs à l'occasion de la rencontre de Québec, c'est la profondeur – parfois vertigineuse – des divergences qui s'y sont manifestées, en dépit de ce qu'on pouvait malgré tout décrire tantôt comme une “recherche commune” et des “inquiétudes partagées”. Contrairement à ce qu'on pourrait être spontanément porté à croire, les démarcations suscitées par de telles divergences ne suivent pas la coupe d’“état civil” des étudiants en théologie et ne sépare par conséquent pas les séminaristes, religieux et futurs “permanents ecclésiastiques” des “pieux” laïcs étudiants ou étudiantes en théologie. La rencontre a tout d'abord plutôt confirmé une certaine coupe “régionale” de cette diversité de points de vue. Comme le soulignait un parti-

cipant, non sans quelque pertinence, les étudiants en théologie ont sans doute fait au cours de ce week-end l'expérience – en un sens assez brutale – d'un trait qu'ils partagent avec l'ensemble de leurs compatriotes: solidaires et collectivement chauvins face à l'Etranger – comme ils avaient pu le constater lors de précédentes rencontres “canadiennes” – ils portent, laissés seuls “entre eux”, le poids d'un certain chauvinisme farouche de leurs “coins de pays” respectifs, comme dit Félix Leclerc. Il fallait donc s'attendre à ce que ce phénomène affleure au colloque. Il n'a pas manqué de se produire, faisant s'affronter en particulier – si l'on peut dire – les délégations de l'Université Laval et de Montréal. Et pourtant, bien qu'il soit difficile d'évaluer l'impact réel de la vieille rivalité folklorique entre la Métropole et la Vieille Capitale(3), il serait sans doute inexact d'y voir la principale et la plus décisive source de divergences, d'autant qu'il était possible de constater des clivages et des polarisations débordant les frontières purement régionales.

La rencontre de Québec a manifesté bien plutôt, faut-il le dire, une série de divergences de fond quant à l'essence même du projet théologique et, plus largement, des “lieux” fondamentaux où celui-ci s'élabore: l'Eglise et la société. C'est ainsi qu'on a pu, par exemple, constater l'affrontement entre, d'une part, une conception de la théologie comme discours second, moment réflexif de l'expérience chrétienne, élaboré dans des lieux d'enracinement ecclésial et social déterminés à partir d'un cadre théorique et conceptuel épistémologiquement critique – c'était un peu le cas de ce qu'on a appelé la “grille montréalaise”, mais aussi, assez largement, des perspectives de Sherbrooke –, et, d'autre part, une vision de la théologie comme discours plus catéchétique et même kérygmatic, émergence d'une spiritualité, recherche de vérité et d'universalité, témoignage de foi – et c'était davantage la perspective de Laval, non sans affinité en cela avec celle de l'U.Q.A.C. Les tendances politisantes, socialisantes et même marxisantes, pour certains, du do-

3. Malencontreusement – et accidentellement – accentuée par le fait que, à cause de certaines faiblesses d'organisation, les deux seules personnes-ressources invitées étaient toutes deux professeurs à l'Université de Montréal.

cument de Montréal susciterent d'un autre côté l'opposition de plusieurs participants que l'on sentait enracinés dans un paysage plus résolument spiritualiste, personnaliste et même intimisant. Plus ou moins révélées – ou plus ou moins dissimulées – sous ces “têtes d'icebergs”, d'autres “polarisations” significatives: insistance sur l'*amour* ou accentuation de la *justice*, valorisation de l'*harmonie* ou assomption du *conflit*, préoccupation de l'*union* ou pari sur la *rupture*, primauté de l'individuel, de l'interpersonnel et de l'éthique, ou priorité du collectif, du social et du politique. Divergences réelles et profondes, que le recours rapide – et un peu facilement commode – à une nécessaire “dialectisation” des pôles ne parvient finalement pas à surmonter et à résoudre. Et sans doute à cet égard la typologie topologique présentée par le groupe de Montréal visait-elle assez juste – ce qui peut expliquer en bonne partie les “malaises” – et on peut sans doute même parler de “traumatismes” – qu'elle a causés chez certains participants: d'une commune réalité – celle d'une formation théologique topologiquement vécue à l'université – on pouvait en effet assez nettement sentir l'écartèlement entre le “séminaire” et la “rue”: nostalgie d'une formation théologique certes “mise à jour” et décapée de ses ors trop vermoulus, mais conservant cependant la spécificité de désir de “l'institution” ecclésiastique; attirance d'autre part pour une formation théologique déjà “post-universitaire”, sérieusement critique par rapport aux appareils idéologiques du haut savoir dominant, interpellée par les nouveaux lieux d'émergence chrétienne en marge de l'institution et parfois même en rupture avec elle. Dans un cas, la con-

viction persistante d'un dépôt à conserver et d'un donné – révélé – à transmettre. Dans l'autre, l'intuition irréductible d'un sens – nouveau et largement inédit – à faire surgir, à inventer. Epistémologie de la vérité ou épistémologie de la pertinence? La formule, chère à Fernand Dumont, ne manque peut-être pas d'à-propos.

Scandale pour les uns, qui tiennent à maintenir le pari d'une possible unité fondée sur la commune appartenance chrétienne et ecclésiale, ces divergences apparaissent inévitables aux autres qui ont pris pour acquis que les conflits et ruptures profondes de notre temps traversent nécessairement le lieu ecclésial lui-même, forçant à construire de façon inédite, à partir de solidarités à inventer, l'ancienne unité éclatée.

Confrontés – non sans brutalité – à une telle perception dont plusieurs prenaient sans doute conscience pour la première fois avec une telle acuité, les participants au Regroupement de Québec – c'est peut-être significatif – n'ont pas entonné, à l'issue de leur rencontre, le traditionnel et enthousiaste “l'an prochain à Jérusalem!”. Ils se sont contentés de se donner les mécanismes minimaux de contact en vue d'explorer la possibilité d'un nouveau regroupement pour l'année prochaine, sans doute après avoir pu, avec un certain recul, faire le bilan du premier et supputer la fécondité et l'intérêt d'une “récidive”.

UNE SOLIDARITÉ À VÉRIFIER DANS L'AVENIR DE LA PRATIQUE?

Si cette première rencontre québécoise des étudiants en théologie a

clairement fait ressortir le nombre et la profondeur des “contradictions” idéologiques des futurs théologiens de l'Eglise d'ici, il reste, comme le notait un participant, qu'elle n'a évidemment pas exclu la possibilité, au-delà d'un certain “choc initial”, d'un apprivoisement réel, patiemment réalisé dans le respect des exigences du temps. Il reste également, comme le signalait un autre participant, que les mots et les concepts divisent peut-être souvent plus que l'action, et que cette première expérience commune ne permet pas de présumer – et de prévoir – comment seront vécues demain dans les faits et sur le terrain concret de la pratique les divergences ou les solidarités réelles.

Au moment de quitter Québec au terme du colloque, une des voitures de la délégation de Montréal ne parvenait plus à démarrer, sa batterie ayant succombé au froid de canard de ce week-end de janvier. Des bras québécois durent prêter main forte – c'est le cas de le dire! – aux muscles montréalais – dont, signe des temps? quelques-uns féminins – pour sortir l'auto du banc de neige et lui donner un élan pendant que d'autres étudiants de Laval couraient après des “fils à booster”. N'en trouvant pas dans le Grand Séminaire de Québec, ils durent recourir aux services d'un type qui se baladait de ce côté-là avec sa famille, et qui réussit à faire le “plein d'électricité” de la Maverick montréalaise.

Peut-être l'allégorie bien involontaire de cette anecdote finale fournit-elle après tout un épilogue inspirant à partir duquel les participants au premier Regroupement des étudiants québécois en théologie auraient profité à faire le bilan du passé et à interroger l'avenir.



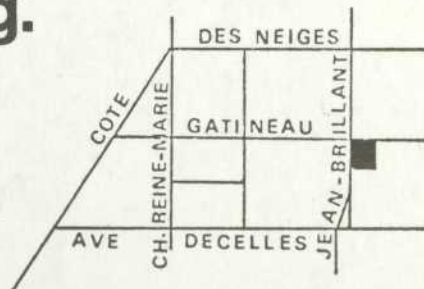
Papeterie Jacques Enrg.

Spécialités

- TOUS PETITS ARTICLES DE BUREAU & SCOLAIRES
- LA PAPETERIE DE COMPTABILITÉ
- TOUS FORMATS D'ENVELOPPES
- SERVICE DE PHOTOCOPIE RÉGULIÈRE, FORMAT RÉDUIT OU COULEUR
- LE PAPIER FIN

530 1 Ave Gatineau (X Jean-Brillant)

737-8733



La théologie entre le séminaire et la rue

En raison de l'intérêt qu'il a suscité et de l'impact qu'il a créé lors du premier "Regroupement des Etudiants québécois en théologie" (voir plus haut, aux pp. 40-45, le compte-rendu de cette rencontre), nous publions, à titre de document, le texte qu'y a présenté la délégation étudiante de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal.

Plus immédiatement, ce document exprime le résultat de rencontres d'une dizaine d'étudiants et d'étudiantes de la Faculté de théologie de Montréal; ses orientations de base furent discutées, avant le congrès, en réunion "ouverte" à laquelle étaient officiellement conviés tous les étudiants, et au cours de laquelle fut d'ailleurs constituée la délégation pour la rencontre de Québec.

Au terme de leur contribution, les auteurs, après avoir affirmé que "tous les étudiants de la Faculté de théologie ne souscriraient sans doute pas à chacune des propositions ci-dessus énoncées", ajoutaient: "nous croyons que nos propos trouvent dans le milieu de théologie des sympathies et des connivences qui dépassent de beaucoup le groupe restreint qui les a élaborés." Chose certaine: un tel texte ne peut laisser indifférent quiconque s'intéresse à la vie théologique québécoise et aux intérêts majeurs de la communauté chrétienne au Québec. Il est important pour ceux qui tiennent à une information directe, et plus précise, sur un courant de pensée qui traverse, à des degrés divers, les facultés de théologie du Québec.

Le thème et les sous-thèmes du présent colloque sont une invitation à situer la théologie par rapport à trois ensembles sociaux — l'Eglise, l'université et la société — et à s'interroger sur le rôle qu'elle exerce par rapport à ces trois ensembles: face à l'Eglise, à la société, à l'université, la théologie joue-t-elle un rôle de récupération ou de transformation?

Tel que formulé, le thème de notre rassemblement définit les contours généraux d'une question et indique quelques points de repère vers une possible réponse. Mais il laisse aux participants la tâche de transformer la question en problématique, c'est-à-dire d'élaborer un cadre théorique qui permet de faire d'une interrogation originairement "abstraite" — et à laquelle ne pourrait correspondre qu'une réponse de même type un outil de recherche permettant, sinon d'arriver à une réponse définitive et pleinement satisfaisante, du moins d'ouvrir un chemin dont il appartient à chacun ensuite de juger s'il est suffisamment balisé et s'il a de meilleures chances qu'une autre voie possible de mener à bon port.

Recourir à un cadre théorique, dans le cas qui nous occupe, c'est aller à la rencontre de la théologie avec une certaine grille de lecture, avec un certain modèle, avec certaines hypothèses, avec certains 'a priori'. Cette méthode d'investigation ne devrait ni surprendre, ni effaroucher: aucune entreprise critique n'y échappe. Certes, tout cadre théorique a ses limites: il met en relief certains aspects du phénomène et en néglige d'autres comme il privilégie certaines questions jugées essentielles par rapport à d'autres consi-

dérées comme secondaires ou impertinentes. Mais vouloir échapper à ces limites, ce serait renoncer à toute recherche — et pire encore — devenir la victime et le complice de l'idéologie mystificatrice d'une prétendue phénoménologie sans présuppositions (comme s'il y avait des faits bruts — non "construits" — auxquels correspondrait un langage descriptif, neutre par nature). Ce qu'on peut sérieusement questionner, ce n'est donc pas la nécessité et la légitimité de recourir, pour la recherche, à des a priori, mais le degré de clarté, d'explicitation, de cohérence et de fécondité du cadre adopté.

Il n'est peut-être pas possible et il n'est sans doute pas opportun d'expliquer tous les postulats sous-jacents à la lecture que nous ferons de la réalité théologique québécoise. Nous voulons cependant, au point de départ, indiquer nos plus importants 'soupçons heuristiques':

1. L'emploi du mot "théologie" pour désigner un ensemble de pratiques et de discours ne doit pas masquer le caractère divers et même, à certains plans, contradictoire, de ce qu'il recouvre.

Aussi, pour notre part, préférons-nous, par souci analytique, parler de théologies, de productions théologiques, de projets théologiques.

2. Toute production théologique est déterminée par son lieu d'élaboration ainsi que par la place qu'elle occupe et qu'occupent ses artisans dans une conjoncture sociale et ecclésiale déterminée.

3. Tout enseignement théologique vise, par-delà la transmission d'un contenu, la formation d'une main-d'oeuvre apte à assurer le bon fonctionnement de l'appareil ecclésiastique et le maintien d'un certain pouvoir.

4. En tant que structure de pouvoir, l'Eglise, l'Etat et l'Université présentent des traits communs. Entre autres, ils sont tous les trois marqués par des antagonismes, des tensions et des luttes résultat de la rencontre d'intérêts opposés.

5. En tant que sous-ensemble de l'ensemble socio-politique, l'Eglise et l'Université sont traversées, par-delà et à-travers leurs luttes particulières, par l'antagonisme de classes qui divise la société.

6. En tant que composante de l'aménagement politique de l'Etat, le pouvoir ecclésiastique, tout comme le pouvoir universitaire, constitue un instrument d'appoint de légitimation de l'ordre établi, de perpétuation et de transmission de modèles dominants de rapports sociaux, de reproduction de la main-d'oeuvre utile à l'entretien et à la croissance du système social en place.

7. Tout projet théologique qui, sous le couvert de transcendance et d'universalité, refuse de se penser sans ses conditions socio-politiques de possibilité (nous dirions, plus largement, ses "conditions matérielles") et d'envisager la fonction idéologique qu'il joue bon gré mal gré, nous apparaît épistémologiquement insuffisant et, en tant que l'acte théologique prétend s'insérer dans une stratégie de libération, proprement mystificateur.

I- Typologie des théologies québécoises récentes.

Ces postulats énoncés, essayons d'établir une typologie des pratiques théologiques québécoises récentes en fonction de leur lieu de production et par rapport à la conjoncture socio-politique et ecclésiale du Québec.

A — La théologie de séminaire

Jusque vers les débuts de la révolution tranquille, le lieu d'élaboration et de transmission du discours théologique était le scolasticat et le séminaire.

Le séminaire et le scolasticat, il faut les comprendre dans le réseau des institutions (écoles, hôpitaux, services sociaux) dont disposait alors l'Eglise et qui lui assurait une emprise indiscutable sur l'ensemble de la société. Le séminaire et le scolasticat font vraiment partie de cet appareil de pouvoir que, dans une "heureuse harmonie", se partagent l'Eglise et l'Etat.

Le séminaire et son correspondant chez les religieux ont pour fonction essentielle de produire des prêtres, c'est-à-dire des leaders pour l'appareil de pouvoir ecclésiastique. C'est à eux qu'est réservé à toute fin pratique l'enseignement de la théologie. Les laïcs, en effet, n'ont pas plus accès à la théologie qu'ils n'ont accès au pouvoir ecclésiastique, essentiellement sacerdotal. Face au leadership des prêtres, le rôle qui leur est dévolu est celui de 'bénévoles'. Accéder aux "arcanes" de la théologie et accéder au pouvoir ecclésiastique se confondent donc pratiquement ici.

La théologie de séminaire est une théologie de l'ordre, de l'harmonie des mots et des choses dans et par leur hiérarchisation. Le programme des études théologiques y constitue un tout harmonieux où chaque partie s'embôîte, chacune à sa juste place, l'une dans l'autre: La méthode théologique d'inspiration scolastique médiévale reflète aussi ce sens de l'harmonie dans l'ordre: il y a un ordre de questions comme il y a un ordre de réponses.

Au niveau de son contenu, on retrouve le même schéma unitaire et fortement hiérarchisé. L'ecclésiologie en est pyramidale et constitue une sorte d'économie du pouvoir, c'est-à-dire de la distribution du pouvoir depuis sa source (le successeur de Pierre) jusqu'à son terme d'exercice (le "simple laïc"). La christologie est centrée sur l'incarnation, c'est-à-dire sur la *con-descente* de la *Transcendance*: Dieu consent à se pencher sur la misère de l'homme, il renonce à sa gloire (comme d'autres, à leur pourpre ou à leur tiare) pour entrer en communication

avec l'homme pêcheur (presqu'aussi sale et dégoûtant qu'un travailleur des mines avant qu'il prenne sa douche). Et pour prendre un dernier exemple, l'éthique en est une de soumission à l'ordre naturel (étant bien entendu que tous les devoirs importants de l'homme sont pour ainsi dire inscrits dans l'ordre même des choses: depuis la propriété privée jusqu'à celui du cycle menstruel).

Ce qui se lit en filigrane derrière ce corpus théologique, c'est finalement à notre avis une légitimation d'un type de pouvoir ecclésial et politique que nous qualifierons de féodal. Nous ne voulons pas dire par là que, consciemment, la "théologie de séminaire" à travers tout ce qu'elle a produit, visait délibérément ce but: nous voulons dire simplement qu'est reproduit, au plan des idées, un schéma qui, dans sa forme, s'accorde avec le schéma de pouvoir ecclésial et politique réellement exercé et que dans son contenu explicite elle présente un discours justificateur de la domination exercée par le sacerdoce sur le laïcat et par la petite-bourgeoisie rurale et professionnelle sur le peuple.

Est-il besoin de préciser que ce discours théologique a survécu à la mort des séminaires et des scolasticats, qu'il a encore cours autour de nous et même qu'il exerce une certaine fascination sur une fraction — bien minime sans doute mais réelle — de la population étudiante de théologie? En période de crise, les retours en arrière sont toujours tentants: le salut ne serait-il pas dans le passé?

B — La théologie universitaire

Au début des années '60, le paysage politique québécois se modifie. La petite-bourgeoisie professionnelle et rurale qui détenait jusque là le pouvoir politique, pouvoir auquel était intimement associée l'Eglise, est supplanté en douce par une autre fraction de la même petite-bourgeoisie "éclairée", dont l'ascension est redevable à des exigences de croissance de l'économie capitaliste, se donne pour objectif de doter la société québécoise d'un appareil d'Etat capable de rencontrer les besoins nouveaux d'une société à l'heure de l'industrialisation accélérée.

Parmi ces besoins nouveaux, il y a celui, pressant, d'un nouvel aménagement de l'éducation. D'une part, la

"nouvelle société" a besoin d'une main-d'oeuvre plus instruite; d'autre part, il lui faut former des techniciens, des cadres qui assureront le maintien, le bon fonctionnement et la croissance d'un appareil d'Etat toujours plus complexe. Dans cette conjoncture nouvelle, l'Eglise n'a ni le pouvoir ni la compétence qui lui permettraient de "patronner" la révolution tranquille en éducation: comme dans l'ensemble du domaine social, elle doit accepter bon gré mal gré de perdre le large pouvoir qu'elle exerçait — par ses institutions d'enseignement dans le secteur de l'éducation.

Cette perte de pouvoir politique de l'Eglise allait s'accompagner d'une perte de leadership à l'intérieur même de la communauté chrétienne: baisse de la pratique religieuse, diminution des entrées dans les séminaires et noviciats, abandons nombreux du ministère sacerdotal et de la vie religieuse. En somme, la révolution tranquille annonçait l'effritement du pouvoir ecclésiastique traditionnel dans toute son étendue.

C'est dans cette conjoncture qu'il faut, croyons-nous, situer le passage de la théologie du grand séminaire à l'université.

L'Eglise et le pouvoir politique avaient de part et d'autre avantage à ce transfert de lieux de la théologie. D'une part, l'Eglise avait ainsi accès à un imposant appareil de transmission du savoir et de pouvoir idéologique — celui-là même de l'Etat — appareil à côté duquel ces pauvres tribunes que sont les séminaires — à moitié désertées d'ailleurs — faisaient pitié à voir! De plus, face au nouveau pouvoir, elle s'attestait ainsi non pas comme une rivale mais comme une collaboratrice dont les fins poursuivies n'entraient pas en conflit avec celles du pouvoir. D'autre part, l'Etat en accueillant dans son propre appareil universitaire la théologie, s'assurait un instrument de légitimation non négligeable auprès d'une partie de la population (mieux vaut, encore aujourd'hui, quand on est gouvernant, avoir le pouvoir ecclésiastique de son bord!) sans compter le "contrôle" (contrôle indirect, il est vrai, mais réel, ne fût-ce que par le style universitaire) qu'il pouvait exercer ainsi sur la production théologique.

Ce changement de lieu de la théologie allait entraîner un remaniement de sa fonction et un changement dans le profil de ses auditeurs. Au séminaire comme au scolasticat, l'enseignement théologique servait à la formation de futurs prêtres. A l'université, la

théologie, tout en s'adressant encore à des candidats au sacerdoce n'est plus monopolisée par eux. La théologie universitaire s'adresse en fait à un public fort varié qui vient à la faculté pour des raisons également fort variées. Elle ne peut donc plus se présenter comme essentiellement ordonnée à la formation de futurs prêtres. D'ailleurs, serions-nous portés à dire, la distinction entre futurs prêtres, religieux, laïcs, tend, dans le milieu étudiant de théologie, à être de moins en moins significative: les distinctions caractéristiques obéissent à d'autres critères (vision ecclésiale et socio-politique, par exemple).

Ce décentrement de la théologie par rapport à la fonction sacerdotale constitue déjà à lui seul un facteur de compréhension nouvelle du sacerdoce par la théologie universitaire, compréhension qui amène une contestation du pouvoir sacerdotal ecclésial existant. A l'université en effet le pouvoir ecclésial sacerdotal perd non seulement le monopole théologique du fait qu'il est transmis également à des "laïcs" mais il le perd également du fait que l'acte théologique même de production et de transmission ne lui est plus exclusif puisque des "laïcs" enseignent la théologie. Or, cette perte de monopole ne va pas évidemment sans un réaménagement du discours théologique. On peut se demander d'ailleurs si la résistance farouche opposée en haut lieu à l'enseignement de prêtres laïcisés n'originerait pas de cette conscience d'une perte de pouvoir du sacerdoce sur un discours qui jusqu'à récemment constituait son fief.

Nous venons d'indiquer une source possible de conflits entre le pouvoir ecclésial et la théologie universitaire. En fait, dans la mesure où le pouvoir ecclésial, en dépit de quelques accommodements, perpétue la théologie du séminaire — et le même pouvoir sous-jacent — les risques de tension et d'accrochages sont nombreux. Nous le suggérerons peut-être mieux en précisant certains aspects de la pratique théologique universitaire.

Autant la théologie de séminaire est une théologie d'ordre, autant la théologie universitaire apparaît être anarchique. La belle ordonnance des traités et des questions ne s'y trouve pas. Chacun y va de ses approches, de ses intuitions et de ses problématiques. Dans une faculté universitaire de théologie, on trouve de tout... depuis la scolastique médiévale jusqu'aux plus récentes approches structuralistes.

Non pas que la théologie universitaire ne croie pas à l'harmonie. Elle y croit, au contraire. Mais sa compréhension de l'harmonie ne se fait plus selon le schéma médiéval et féodal de hiérarchisation. Pour dire les choses d'un mot, elle a fait largement siennes les idées... de la révolution française.

Pour la théologie universitaire dominante que nous connaissons, l'harmonie ne saurait venir qu'à travers et par l'expression de la liberté de chacun: unité dans la diversité des projets de liberté individuelle. Liberté d'entreprise... existentielle, aurions-nous le goût de dire. Pour cette théologie, Dieu ne se rencontre donc pas dans un ordre pré-fabrique mais dans l'initiative humaine.

Ce changement de 'métaphores' dans le discours théologique — la liberté plutôt que l'ordre — nous pouvons en lire l'impact dans toutes les régions de l'activité théologique. L'ecclésiologie universitaire dominante ne pense plus son objet en termes de hiérarchie mais de communauté d'hommes libres; le sacerdoce n'y est plus vu comme un pouvoir exercé sur des hommes mais comme un service d'animation. De même, la christologie n'en est plus une d'incarnation mais de résurrection, christologie qui refuse de séparer la manifestation du divin d'un itinéraire de fraternité mené jusqu'au bout: Jésus manifeste sa divinité dans cette solidarité humaine fondée sur la liberté et plus forte que la mort. Et, pour achever notre parallèle avec ce qui a été dit précédemment sur la théologie de séminaire, nous disons que l'éthique de la théologie universitaire n'en est plus une de soumission mais de "libération" orientée vers l'épanouissement de chacun.

Nous ne pouvons nous empêcher de percevoir une parenté entre le discours théologique universitaire dominant et "l'humanisme" de notre petite-bourgeoisie éclairée au pouvoir. Dans un cas comme dans l'autre, on est soucieux de l'Homme, de sa liberté, de son initiative, de sa réalisation. Mais tous ces discours apparaissent finalement individualistes et abstraits. Ils sont individualistes: le "je n'ai qu'une âme qu'il faut sauver" est devenu le "je n'ai qu'une vie qu'il faut réaliser". Ils sont également abstraits: ils prétendent être universels et valoir pour tout homme alors que pour la majorité des québécois, "liberté", "initiative", "projet", ne correspond en rien à leur expérience qui en est bien plutôt une de soumission à des initiatives et à des projets qu'ils n'ont jamais eu le choix po-

litique et économique d'accepter ou de refuser.

On pourrait peut-être penser que cette connivence entre le discours de l'élite au pouvoir et celui de la théologie universitaire dominante assure à cette dernière une sorte de garantie de bons rapports et d'harmonieuse convivence avec l'Université. Il ne faudrait cependant pas oublier l'existence de cette troisième force que constitue le pouvoir ecclésial extra-universitaire. En cas de conflits majeurs entre ce pouvoir et la théologie universitaire, le pouvoir universitaire et, derrière lui, le pouvoir politique ne préférera-t-il pas marcher sur ses répugnances idéologiques et sacrifier par exemple des théologiens universitaires pour se garantir les bonnes grâces du pouvoir ecclésial? L'attitude de l'administration de l'Université de Montréal dans le conflit qui oppose présentement la faculté de théologie et l'archevêché sur le problème des prêtres laïcisés a de quoi laisser songeur.

C — La théologie de la rue

Si nous avons parlé de théologie universitaire dominante, c'est intentionnellement. Car il existe en fait, présentement à côté du discours théologique dominant, une autre parole qui commence à circuler timidement et qui cherche à s'articuler lentement. Si nous ne l'avons pas présentée dans la section précédente, c'est pour la bonne raison que son lieu originnaire de production, ce n'est pas l'université mais ce que nous pourrions appeler le milieu des exploités.

Si, pendant un certain moment, la révolution tranquille a pu susciter certains espoirs dans le monde du travail et chez les sans-pouvoir, on ne tarda pas à déchanter et à prendre conscience qu'une fois de plus les politiques de l'Etat obéissaient à d'autres impératifs que ceux de la majorité. Ce désenchantement allait amener plusieurs à modifier substantiellement leur compréhension de la réalité sociale et des conditions permettant une authentique libération collective: la découverte de la pensée marxiste apparut, de plus en plus, de ce point de vue, comme l'outil par excellence pour une analyse pertinente de la réalité sociale et pour une praxis cohérente et juste d'émancipation collective.

Un certain nombre de chrétiens fut gagné à cette approche nouvelle. Pour eux, il ne s'agissait pas de choisir entre la foi et le marxisme mais de

dialectiser ces deux pôles de leur réflexion. Ce travail de dialectisation, ils l'ont fait et continuent de le faire au cœur même des conflits sociaux qui déchirent la collectivité.

Si nous avons à caractériser quelque peu cette "théologie de la rue" nous dirions d'abord qu'elle n'est pas enseignée: le rapport (de domination?) maître-élève n'existe pas ici. Plutôt qu'enseignée, cette théologie se communique d'égal à égal. D'autre part, cette théologie n'est pas séparée d'une militance socio-politique: elle se pense à partir d'une expérience sur le terrain.

Si la théologie du séminaire pouvait être caractérisée par le souci de l'ordre et celle de l'université par celui de la liberté individuelle, on peut dire que la théologie de la rue, elle, a le sens du conflit. Pour cette théologie, en effet, le conflit est partout et, fondamentalement, dans la structure même de la société divisée en classes antagonistes. Ne pas voir cela, c'est, aux yeux de cette théologie, ouvrir la voie à toutes les mystifications et à tous les opiums. Voir cela, par ailleurs, c'est, selon cette perspective théologique, rendre possible la libération collective.

Si le conflit est partout, il est également dans l'Eglise qui, en particulier, est traversée par la lutte des classes. Ce conflit de classes, aucune réconciliation "spirituelle" ne saurait le résorber: la lutte dans l'Eglise est inévitable.

Pour cette théologie, Jésus est fondamentalement signe de contradiction: Il est Dieu et Homme; il est venu apporter la paix et la division; il a pris parti pour les sans-pouvoir contre les possédants et les puissants. Dieu en Jésus se révèle dans le caractère conflictuel de cette existence. Finalement, sa "cause" et celle des exploités ne font qu'un.

Pour cette théologie, enfin, l'exigence éthique suppose l'engagement solidaire avec les exploités: il n'y a pas pour elle de projet de liberté acceptable qui ne soit en son essence projet social de libération collective.

II-Notre lieu théologique

Après avoir brièvement présenté trois types de discours théologiques en fonction de leur lieu de production, il nous faut maintenant essayer de dire où et comment nous nous situons

nous-mêmes dans le champ de la pratique théologique.

a) Notre lieu de discours, c'est une faculté de théologie universitaire, plus précisément la faculté de théologie de l'Université de Montréal. Nous ne voulons pas dire par là que nous n'avons pas d'autres lieux d'appartenance extra-universitaires; nous voulons simplement indiquer que ce qui rend possible la production du discours que nous élaborons aujourd'hui, c'est le fait que nous vivons, par-delà nos engagements extérieurs, une même réalité commune, de type universitaire.

b) Cette réalité universitaire, plus exactement cette réalité de la faculté de théologie universitaire, nous l'avons vécue et continuons à la vivre sous un mode *conflictuel*.

Sympathiques à la théologie de la rue, nous mettons en question la théologie universitaire dans ses traits dominants:

— Nous interrogeons la pertinence d'un discours sur la liberté qui en ignore les conditions matérielles de possibilité et la fonction d'une théologie "pluraliste" impuissante à indiquer des voies de salut autres qu'individuelles;

— Nous mettons en cause la production de toute une phraséologie qui ne fait que servir à la moderne de vieilles idées devenues invendables ou de "gadgets verbaux" qui, sous des dehors de technicité, ne font qu'encombrer et mystifier l'intelligence de leur inutile et stérile présence. Nous sommes également agacés par tout ce qui sent l'inflation verbale, c'est-à-dire la prolifération excessive et anarchique de signifiants par rapport aux significations qu'ils permettent réellement d'articuler et de communiquer. Depuis la nouvelle "étiquette verbale" jusqu'à l'"inflation", en passant par le "gadget", nous retrouvons, dans une bonne partie de la production théologique, le reflet d'une mécanique sociale que nous contestons.

Nous interrogeons le type de pouvoir dont la faculté de théologie constitue (non sans tensions, faut-il le préciser) un rouage et une courroie de transmission. Nous n'admettons pas, en particulier, l'espèce de despotisme hiératique du pouvoir ecclésiastique qui fait encore trop souvent la loi dans l'Eglise et dont nous faisons encore à l'heure actuelle, à la faculté, la triste expérience: comment peut-on tolérer, par exemple, dans une Eglise qui se

dit soucieuse de participation, éprise de liberté et experte en humanité, que, passant outre au sentiment ouvertement et fermement exprimé et ré-exprimé par l'ensemble de la communauté universitaire de théologie (administrateurs, professeurs et étudiants), l'autorité ecclésiastique interdise à des professeurs estimés et compétents le droit de poursuivre leur enseignement du fait de leur laïcisation?

Plus largement et plus radicalement, nous mettons en question le caractère exclusivement sacerdotal et mâle du pouvoir ecclésiastique. D'une part, — et malgré tous les propos sur la participation du laïc à la vie de l'Eglise, — le pouvoir ecclésiastique appartient de fait à la caste sacerdotale et les laïcs sont confinés à des tâches subalternes, sans pouvoir réel dans les centres ecclésiastiques de délibération et de décision: cela se reflète jusque dans l'appareil de transmission du savoir théologique encore largement dominé par des membres du clergé. D'autre part, universellement asservie, la moitié féminine de l'humanité n'est guère mieux traitée en Eglise. Le sacerdoce lui est refusé a priori. La pensée théologique qu'elle doit assimiler a été élaborée sans elle — quand ce n'était pas contre elle. A la faculté, l'étudiante — surtout si elle n'a pas l'"excuse" d'être religieuse et si elle n'apparaît pas à ces messieurs dépourvue de quelque charme — semble encore une curiosité de la nature; et si, de surcroît, elle manifeste quelque préférence "féministe", elle s'attirera le sourire amusé de ses confrères et de ses maîtres (les femmes, professeurs de théologie, sont également rares...).

c) Un des traits qui nous rapprochent de ce que nous avons appelé la théologie de la rue, c'est peut-être justement ce sens du conflit et des contradictions qui s'est développé et affiné en nous au cœur même de la vie universitaire. Non seulement en sommes-nous venus à voir le milieu universitaire et plus particulièrement le milieu de théologie comme milieu conflictuel mais nous avons commencé aussi à soupçonner les similitudes et les liens qu'il y avait entre ce milieu conflictuel et la conjoncture socio-économique et ecclésiastique de notre milieu.

La typologie que nous avons essayé d'élaborer dans la première partie de notre texte s'inscrit d'ailleurs dans la ligne de cette prise de conscience.

Le conflit, à l'université, nous ne l'avons pas simplement vécu et nous ne le vivons pas encore simplement

sous le mode abstrait de simples confrontations d'idées. Nous l'avons vécu et nous le vivons encore sous le mode d'une lutte politique qui, depuis un certain temps déjà, a été polarisée autour du conflit opposant l'archevêque de Montréal et la faculté de théologie sur la question de l'enseignement de prêtres laïcisés. De cette lutte, nous avons beaucoup appris aussi bien sur les jeux du pouvoir ecclésiastique et sur ceux du pouvoir politique (universitaire) que sur leurs manœuvres combinées. Nous avons appris, en particulier, à ne pas confondre le pouvoir du dialogue avec le dialogue du pouvoir. Nous avons appris, en outre, la nécessité d'une vertu peu prêchée, du moins comme vertu collective: la force.

d) Nous reconnaissons volontiers que notre lutte pour une Eglise et une société radicalement différentes de celles que nous connaissons présente quelque chose de fragile. Nous soupçonnons, entre autres, l'étonnante capacité d'assimilation récupératrice des pouvoirs et leur habilité à épuiser et à briser les énergies les plus vives.

La récupération de l'opposition est multiforme. On récupère son langage, ses thèmes, ses mots d'ordre qu'on intègre à la rhétorique officielle: le langage le plus révolutionnaire ne tarde pas à faire partie de l'arsenal de la répression tranquille. On récupère ses hommes en s'en faisant des conseillers du pouvoir et en "institutionnalisant" la critique (l'émasculant du même coup). Ou tout simplement, on attend l'opposant au "détour économique": après tout, il faut bien vivre... et on n'a pas toujours le choix de la main dans laquelle on ira manger... Dans quelle main, par exemple, ira manger le diplômé en théologie, sinon dans la main qu'il aura peut-être mordue...?

Quant à l'aptitude des pouvoirs à la guerre d'usure, nous en avons un exemple patent à la faculté de théologie avec le cas des prêtres laïcisés. Vous avez beau avoir toute la motivation du monde: quand s'éternise un conflit, quand vous ne réussissez pas à avoir prise sur l'adversaire, le goût finit par vous prendre d'abandonner la partie et d'investir ailleurs vos énergies limitées. En fait, nous sommes portés à penser que bien des départs de "permanents de l'Eglise" ont été causés par un sentiment lancinant et croissant de lassitude et d'impuissance: départs qui, entre nous, n'affligent peut-être pas toujours autant qu'il le prétend le pouvoir ecclésiastique, dans la mesure du moins où l'opposition "claire la place" et laisse le chemin libre à la consolidation du statu quo.

e) Nous n'avons pas de recettes contre la récupération ou contre l'usure. Nous ne portons pas rancune non plus aux récupérés et aux usés: après tout, mieux vaut avoir dit "non" un certain temps que de ne l'avoir jamais dit. Et puis, que serons-nous devenus nous-mêmes dans x années? Ceci étant, nous pensons que la lutte que nous voulons mener non sans sympathie et sans connivence avec la "théologie de la rue" suppose une *solidarité humaine concrète* vécue dans des lieux de regroupement qui soient des milieux d'action, de réflexion, de recherche (nous ne pouvons nous permettre la médiocrité intellectuelle... ce luxe de parvenus), de rêve (les gens "en place" ne rêvent pas) et où la prière pourrait avoir une chance d'avoir une place et un sens.

Pour notre part, nous avons essayé tant bien que mal de mettre sur pied un tel lieu à la faculté de théologie. Nous n'avons aucune assurance qu'il nous survivra; nous ne pouvons même pas affirmer qu'il ne servira pas demain, en notre absence, des fins diamétralement opposées à celles que nous poursuivons. Mais même dans ce cas, il aura temporairement servi à susciter et à entretenir une fragile espérance dont nous aimerions pouvoir toujours dire, quoi qu'il advienne, qu'il valait mieux qu'elle fût née un jour.

En guise de conclusion

Tous les étudiants de la faculté ne souscriraient sans doute pas à chacune des propositions ci-dessus énoncées. Ceci dit, nous croyons que nos propos trouvent dans le milieu de théologie des sympathies et des connivences qui dépassent de beaucoup le groupe restreint qui les a élaborés: nous en avons des indices, en particulier dans l'attitude de l'ensemble des étudiants au cours du présent conflit avec l'archevêché.

A ceux qui flaireraient dans ce texte un "néo-dogmatisme" de gauche, nous tenons à dire ceci. Certes, avons-nous nos options et souhaitons-nous les voir partagées par le plus grand nombre possible. Mais rien ne serait plus contraire à nos intentions que de réintroduire un nouveau petit catéchisme ou de fonder une secte. Qu'on se rassure: nous n'avons renoncé ni à l'intelligence... ni à la recherche.

Aux participants de cette rencontre, maintenant, de se situer par rapport à nos propos et de dire franchement ce qu'ils en pensent.

Un ouvrage d'une grande portée sociale

Un Pari pour la Joie

L'Arche de Jean Vanier

Un Message actuel

par Bill Clarke

L'auteur a vécu dans la fraternité de **Jean Vanier**.

C'est une expérience toute fraîche qu'il nous invite à partager.

Un volume de 155 pages, illustré de 30 photographies; 20.3 cm x 13.2 cm. ou 8 pc. x 5 1/4 pc. \$3.50. (par la poste: \$3.75)

Les Editions Bellarmin

8100, Boulevard Saint-Laurent

Montréal

H2P 2L9

Tél.: 387-2541

ÉDUCATION

les offres patronales 3:

LA TÂCHE DES ENSEIGNANTS

par Maurice Ruest*

Nous avons noté un rapprochement substantiel entre les offres du Gouvernement et les demandes syndicales touchant la sécurité d'emploi(1). Force nous est bien de constater un mouvement tout à fait inverse quant à la tâche des enseignants. A la suite des propositions de novembre dernier, les parties semblent plus loin que jamais l'une de l'autre.

Depuis plusieurs années déjà, à l'élémentaire surtout, mais aussi au secondaire, les syndicats réclament un allègement de la tâche des instituteurs. C'est, dit-on, le moyen par excellence d'améliorer la qualité de l'enseignement. Le Rapport C.E.T.E.E.S.(2), déposé en mars 1975, appuie nettement les réclamations syndicales et suggère quelques réformes précises. On constate cependant que les recommandations de ce comité ont bien peu pesé sur la rédaction des offres du Gouvernement.

La Centrale des Enseignants du Québec (C.E.Q.) fera de la tâche des enseignants le fer de lance de ses revendications. La population est peu émue par les échelles de traitement qui finalement se comparent avantageusement à celles de l'ensemble des travailleurs(3). L'égoïsme naturel laisse froids la plupart des gens devant les inconvénients des clauses sur la sécurité d'emploi. Trop d'employés du secteur privé ne possèdent au fond aucune sécurité. Avec la tâche des enseignants, on rejoint le public. Les parents sont intéressés à tout ce qui touche la qua-

lité de l'enseignement. Les syndicats ne manqueront pas de faire valoir les conséquences de prescriptions inadéquates en ce qui concerne la charge professionnelle.

Au niveau collégial, tout comme au secondaire d'ailleurs, on a souvent fait remarquer la situation précaire de l'enseignement professionnel. Ateliers et stages exigent des groupes restreints. L'impact en est évident sur la charge d'enseignement tant que l'on persiste à déterminer le nombre des professeurs au moyen d'une norme générale et unique.

La commission d'étude sur la tâche des enseignants au collégial (C.E.T.E.C.) a remis son rapport en juin 1975(4). Ce rapport a fortement influencé le texte patronal. Ses recommandations n'ont pas été intégrées au projet lui-même, mais elles sont partout sous-jacentes. Les calculs établissant le nombre des enseignants permis dans chaque cégep en sont directement tirés.

Un regard trop rapide sur la proposition patronale pourrait laisser croire qu'elle tend à alourdir la tâche des enseignants plutôt qu'à l'alléger. Ce peut être vrai en quelques cas. Dans l'ensemble, il paraît plus juste de dire que l'on favorise une sorte de statu quo. Le système proposé est cependant plus sophistiqué que ceux des ententes pré-

relations de travail

cédentes. L'offre du Gouvernement tâche aussi de pallier à quelques injustices devenues, avec le temps, plus flagrantes.

Qu'est-ce que la tâche d'un enseignant?

On parle beaucoup de la tâche des enseignants comme s'il s'agissait d'une notion univoque. Et pourtant, rien n'est aussi polyvalent. Que signifie, par exemple, une préparation de classe? Le Rapport C.E.T.E.C. a tenté de l'évaluer dans ce qui représente à nos yeux la partie la plus faible de son travail. Les variables sont si nombreuses qu'on n'aboutit jamais à des résultats le moins satisfaisants.

Après avoir considéré le niveau de l'enseignement, il faudrait jauger la préparation éloignée du professeur, son expérience, même son habileté pédagogique, son art naturel de la présentation aux étudiants et combien d'autres éléments qui tous affectent la préparation immédiate. On en parle peu dans les communiqués publics.

L'atomisation de la charge professionnelle des enseignants ne varie pas tellement d'un projet à l'autre, qu'il soit patronal ou syndical. Les querelles se développent à partir de l'interprétation à donner à certaines expressions. Nous en verrons tout à l'heure un exemple au niveau collégial. Mais on s'en prend surtout aux fonctions où l'on peut établir une comptabilité en heures ou en présence d'étudiants, par exemple. Il est plus facile d'y faire participer le grand public et chacun se sent sur un terrain plus sûr.

Tous les projets énumèrent plus ou moins les éléments suivants pour décrire la charge professionnelle de l'enseignant à l'élémentaire et au secondaire: préparation, enseignement, correction, certaines surveillances, activités culturelles, sportives ou récréatives à l'horaire des élèves, rencontres

*L'A., jésuite, a une longue expérience dans le domaine de l'éducation, dont cinq années comme directeur général du Cégep François-Xavier Garneau, à Québec. Après avoir étudié les offres salariales et la sécurité d'emploi (*Relations*, déc. 1975 et janvier 1976), il continue ici son analyse en abordant une troisième facette des négociations.

1. Voir notre article dans *Relations*, janvier 1976, pp. 9-12.

2. Rapport de la Commission d'étude sur la tâche des enseignants à l'élémentaire et au secondaire, 5 fascicules, dont 4 annexes, Ministère de l'Éducation, mars 1975.

3. Voir notre article dans *Relations*, décembre 1975, pp. 322-326.

4. Rapport de la Commission d'étude sur la tâche des enseignants au collégial, 3 fascicules, Ministère de l'Éducation, juin 1975.

entre enseignants ou avec les parents, planification et évaluation des travaux de l'année, classement des élèves, collaboration avec les enseignants stagiaires. On peut ajouter les cours de perfectionnement et de recyclage demandés par la commission scolaire et donnés sur le temps des classes. Nous tirons cette énumération des projets eux-mêmes.

Risque d'"accrochage" au collégial

La proposition sur la tâche au cours collégial inclut, sous une forme différente, à peu près ce qu'on a dit pour les autres niveaux. La Fédération Nationale des Enseignants du Québec (F.N.E.Q.) insère cependant un élément qui risque fort d'envenimer les discussions. Aux autres éléments, on ajoute les services à la collectivité. Le terme a des chances de plaire à première vue. Nous avons dit plus haut que l'interprétation de termes assez généraux peut engendrer les mésententes les plus profondes. C'est bien le cas ici.

Quand la F.N.E.Q. prétend inclure aussi bien les activités syndicales que la participation aux organismes officiels du collège sous ce titre anodin de *services à la collectivité*, on n'est pas étonné du sursaut de la partie patronale. Cela signifie que l'assistance aux réunions des comités de coordination de matières du Ministère de l'Éducation est placée sur le même pied que la réponse aux convocations syndicales. Le syndicat demande au patron d'accepter qu'il puisse convoquer ses membres pendant les heures de travail et ce, aux frais de l'employeur.

Depuis plusieurs années, particulièrement dans les collèges, on cherche à faire absorber à l'employeur des charges syndicales. On a demandé un peu partout que des professeurs partiellement dégagés de leur enseignement gèrent les affaires syndicales. On se réfère ici au même principe.

La collectivité profite sans doute des travaux et de toutes les interventions du syndicat. Mais à un titre très particulier. Il semble normal qu'un syndicat, à même les cotisations qu'il perçoit de ses membres, assume lui-même la responsabilité et la charge financière de ceux qui défendent ses intérêts. Il ne doit pas non plus faire payer par d'autres le plaisir d'entendre les directives de ses dirigeants. Il est difficilement concevable que ces activités aient lieu durant les heures normalement consacrées au travail.

On peut cependant être optimiste sur ce chapitre. Les discussions ne seront pas longues, mais on règlera

probablement quand tout le reste aura été mis en place. Ce sera comme un très faible dernier bastion.

Le ratio maître-élève

Si contradictoire que cela puisse paraître, les pédagogues ne sont pas appelés à se prononcer sur le ratio maître-élève. Les technocrates en ont fait une norme administrative. C'est ce qui sert de barème pour établir les dépenses admissibles dans les commissions scolaires et le montant alloué dans les cégeps au poste budgétaire consacré au salaire des enseignants. Peu à peu, on a oublié la signification réelle de cette norme, la présence de l'éducateur auprès des étudiants.

Pour en discuter, nous devons lui conserver le rôle qu'on lui assigne dans la convention collective. Nous le regrettons. Il y aurait tellement d'autres façons d'envisager les relations entre les enseignants et leurs élèves.

Le décret de 1972

Le décret de 1972 entérine des pratiques reconnues depuis des années. Le moins qu'on en puisse dire, c'est que les normes ignorent à peu près tout des cas particuliers. Elles ne semblent exister que pour faciliter l'administration des écoles et des collèges.

À la maternelle, chaque institutrice reçoit la charge de quarante enfants, soit deux groupes de vingt. Le décret prévoit à l'élémentaire un enseignant pour vingt-sept élèves en 1972-1973. Ce ratio s'abaisse cependant graduellement jusqu'à un instituteur pour vingt-six élèves en 1974-1975.

Pour assurer l'enseignement au secondaire, le décret accorde un professeur pour dix-sept élèves. Seule l'enfance exceptionnelle jouit d'un statut privilégié. Des normes particulières la régissent.

Dans les cégeps, la répartition des effectifs ne tient aucun compte de la diversité des enseignements offerts. Le décret concède un enseignant pour quinze étudiants inscrits à temps plein ou l'équivalent.

Au collège, pas plus que dans les commissions scolaires, le décret ne tend à alléger la tâche des enseignants du secteur professionnel. Les conséquences sont lourdes. Sont pénalisés, non seulement les professeurs de l'enseignement professionnel, mais aussi leurs collègues du général dans les collèges et dans les commissions scolaires qui ont beaucoup développé l'enseignement des techniques. On compense le petit nombre d'étudiants que peu-

vent recevoir en même temps les ateliers, les laboratoires et les lieux de travail où s'accomplissent les stages en gonflant les groupes d'étudiants des classes régulières et en chargeant d'heures additionnelles les enseignants du secteur professionnel.

De plus, surtout au cégep, plusieurs disciplines exigent des périodes prolongées de laboratoire ou même un plus grand nombre d'heures d'enseignement. Le décret ne va pas dans ces détails.

Le décret ne dit absolument rien non plus du nombre d'étudiants qui constituent les groupes au collège. Ces groupes se recomposent pour chacun des enseignements, on peut arriver aux résultats les plus inattendus.

Nouvelle approche patronale

L'offre du Gouvernement marque, à n'en pas douter, un progrès par rapport aux politiques antérieures. Pas au point cependant de satisfaire aux demandes syndicales.

Distinguant d'abord entre pré-maternelles et maternelles, on réduit à quinze enfants les groupes des premières, conservant une institutrice pour vingt enfants dans les maternelles. Les classes pré-maternelles ayant connu une expansion très large au cours des dernières années, cette distinction est significative et bienvenue.

On divise aussi l'élémentaire en deux catégories, accordant une institutrice pour vingt-quatre élèves dans les classes des 6, 7 et 8 ans. Le ratio d'un enseignant pour vingt-six élèves demeure en vigueur pour les écoliers plus âgés.

Les classes de l'enfance exceptionnelle sont exclues des normes. Le Gouvernement vient tout juste de faire connaître ses vues à ce propos. Nous ne pouvons nous prononcer sur la valeur de cette offre. Les données nous font défaut pour en juger adéquatement. On promet simplement d'ajouter cinq cent cinquante nouveaux instituteurs pour cette catégorie.

Par ailleurs, au secondaire, on prévoit pour la première fois des normes particulières pour l'enseignement professionnel. Selon les genres d'enseignement, les ateliers ou les stages exigés, le ratio peut s'abaisser jusqu'à un enseignant pour cinq élèves. Pour dispenser l'enseignement général ainsi que pour les cours de commerce et de secrétariat qui s'y apparentent, les commissions scolaires peuvent engager un enseignant chaque fois qu'elles reçoivent dix-huit élèves.

Notons bien qu'en langage de convention collective tout cela est dit d'une manière beaucoup plus compliquée.

Nous n'en voulons retenir que l'essentiel.

De plus, à l'élémentaire et au secondaire, on peut ajouter un autre enseignant chaque fois que l'on a engagé vingt professeurs. Cela réduit d'autant la norme. C'est ainsi que, selon les spécialistes du Ministère de l'Éducation, le ratio, à l'élémentaire, passerait à un professeur pour 23,8 élèves. Au secondaire, le calcul serait plus complexe à cause des normes différentes pour chaque spécialité de l'enseignement professionnel. Il serait quand même intéressant d'en savoir le résultat, seul moyen de connaître la norme exacte proposée pour l'ensemble de la province.

Au collégial:

les recommandations de la C.E.T.E.C.

Le rapport de la commission sur la tâche des enseignants au collégial a fortement marqué les offres du mois de novembre. On part d'un principe mis de l'avant dans ce rapport: au total, il y a assez d'enseignants dans les cégeps pour le nombre d'étudiants inscrits et pour la variété des cours à dispenser.

Comment la Commission en arrive-t-elle à cette conclusion qui orientera ensuite l'ensemble de ses recommandations? A la fin de son enquête à travers les provinces canadiennes et plusieurs états américains, elle constate que les enseignants du Québec sont souvent privilégiés par rapport à leurs collègues du continent nord-américain. Les membres de la commission relèvent en particulier le traitement accordé aux professeurs responsables d'un laboratoire:

Il n'apparaît pas excessif de dire que l'enseignement en laboratoire au Québec se compare fort avantageusement avec ce qui se passe dans les autres systèmes particulièrement si l'on tient compte du fait que, partout ailleurs, en termes d'attribution de crédits, une heure de laboratoire reçoit un traitement moindre qu'une heure correspondante d'enseignement théorique alors qu'au Québec les deux activités sont considérées de façon identique.(5)

Cela fait pourtant belle lurette qu'au Québec enseignement théorique et laboratoire reçoivent une considération identique. Plus loin, le rapport affirme encore qu'à la suite de leur enquête les commissaires sont convaincus que les enseignants du Québec sont les plus

favorisés au plan des droits professionnels mais défavorisés du côté des salaires(6).

A partir de ces considérations, les données statistiques de l'année scolaire 1973-1974 servent de base. Les normes sont demeurées identiques au cours des années suivantes. On ne se trompe donc pas beaucoup en affirmant que l'on cherche à perpétuer la situation existante. Avec d'importantes nuances cependant.

Peut-on dès lors avancer que la norme provinciale retenue est d'un enseignant pour quinze étudiants? C'est peut-être exact. Cependant, pour mieux équilibrer les ressources en personnel, on se fie plutôt au nombre de périodes de cours auxquelles sont inscrits les étudiants. De cette façon, on inclut aussi bien les étudiants à temps partiel que ceux qui sont à temps complet. On évite le jeu compliqué des équivalences. Le système a aussi l'avantage de tenir compte des disciplines exigeant un plus grand nombre de périodes d'enseignement, des laboratoires ou même des stages.

Le nombre total des périodes de cours offertes par tous les cégeps, multiplié par le nombre des cégépiens qui les suivent, est divisé par 360. Et l'on obtient le chiffre total des professeurs qui pourront être engagés dans l'ensemble des collèges. Ce mode de calcul implique à peu près qu'un professeur plein temps doit se retrouver en présence des étudiants pour douze périodes ou dix heures par semaine. Il s'agit d'une moyenne acceptable selon la pratique actuelle régie par le décret.

A partir de cette norme, on établit le nombre d'enseignants auquel a droit chaque cégep. C'est simple: chaque fois que des étudiants reçoivent 360 périodes d'enseignement, le collège a droit à un professeur.

Est-ce si simple? Non. Dans la répartition des effectifs aux collèges, on tient compte aussi des normes spéciales établies pour les diverses options professionnelles. Le texte de la proposition patronale n'énumère pas ces normes. Préconisées par la C.E.T.E.C., elles sont cependant connues dans les collèges. Appliquées par la Direction de l'Enseignement collégial (D.G.E.C.) pour l'attribution des enseignants à chaque institution, elles n'ont aucun caractère absolu à l'intérieur des collèges. A chacun revient la responsabilité d'organiser chez

lui comme il l'entend l'enseignement qu'il dispense.

La formule enfin ne s'applique pas d'un seul coup, si un collège doit perdre des enseignants. En 1976-1977, aucun professeur ne peut être mis en disponibilité à la suite de l'application de la formule. En 1977-1978, un cégep ne peut perdre que la moitié du personnel ainsi jugé surnuméraire. Ce n'est qu'en 1978-1979 que le système entrera pleinement en vigueur.

Et les syndicats

Dans son projet déposé au cours de l'été dernier, la C.E.Q. demande de réduire à douze enfants les groupes de la pré-maternelle et à quinze ceux de la maternelle. Les groupes du premier cycle de l'élémentaire sont de vingt élèves, selon le projet syndical, et ceux du second cycle, de vingt-deux.

Au secondaire la demande syndicale fait état, elle aussi, de la situation particulière de l'enseignement des techniques. Elle est cependant moins détaillée que le projet du Gouvernement. On peut dire que les deux parties se rencontrent à peu près sur ce sujet. Là s'arrête l'entente cependant. Le syndicat ne trouve aucun écho dans le projet patronal lorsqu'il veut fixer à vingt-quatre le nombre maximum d'élèves dans une classe du secondaire.

Les demandes syndicales vont un peu plus loin que les recommandations de la C.E.T.E.E.S. Les commissaires parlent de vingt-quatre ou vingt-cinq écoliers par groupe à l'élémentaire(7). En même temps, ils suggèrent toutefois d'augmenter le personnel professionnel et le personnel de soutien. Force est bien de constater qu'il y a peu de support technique pour les instituteurs de l'élémentaire, surtout si on les compare à leurs collègues du cours secondaire et du collégial. Une aide accrue allégerait indirectement la tâche des enseignants.

Le Rapport C.E.T.E.E.S. propose aussi d'augmenter au secondaire le support technique, pour soulager les enseignants et "leur permettre de se consacrer pleinement à leur tâche professionnelle"(8). Prévoyant aussi des normes particulières pour l'enseignement professionnel, le rapport va encore plus loin en suggérant que l'on établisse des normes mieux adaptées pour l'enseignement de la voie allé-

5. Rapport C.E.T.E.C., Tome 2, p. 124.

6. Rapport C.E.T.E.C., Tome 2, p. 130.

7. Rapport C.E.T.E.E.S., pp. 104-106 et recommandation 18.

8. Rapport C.E.T.E.E.S., pp. 65-68 et recommandation 8.

gée(9). La C.E.Q. reviendra plus tard sur cette idée.

Poursuivant sur cette lancée, la commission va jusqu'à proposer de ménager l'instituteur qui fait ses premières armes dans l'enseignement que ce soit à l'élémentaire ou au secondaire:

Que les commissions scolaires et les directions d'écoles voient à ce que la charge de travail et les tâches du débutant soient aménagées de façon à lui permettre une intégration fonctionnelle et progressive dans la profession.(10)

Voilà qui est proprement révolutionnaire! Les syndicats n'ont jamais fait pareille demande. Ils n'ont pas osé.

Les groupes au collégial

L'offre patronale ne dit rien du nombre maximum d'étudiants qui peut constituer un groupe ou une classe au niveau collégial. Selon le nombre de professeurs concédés par la formule décrite plus haut, il appartient aux administrations locales d'effectuer leur propre distribution.

Au nom de la qualité de l'enseignement, la F.N.E.Q. désire que l'on s'en tienne à un maximum de trente étudiants par groupe. Cette demande paraît des plus raisonnables et n'est pas, en principe du moins, contredite par la proposition du Gouvernement. L'offre patronale ne mentionne que le nombre total de professeurs éligibles dans une institution. Le syndicat veut savoir ce qui arrivera quand on aura fait le partage: combien d'étudiants se retrouveront devant un professeur.

Au laboratoire, le syndicat veut qu'un enseignant n'ait pas la responsabilité de plus de quinze étudiants. Les exigences mêmes de l'enseignement en laboratoire et souvent les mesures de sécurité plaident en faveur de cette norme. En analysant le Rapport C.E.T.E.C. largement intégré dans l'offre patronale, on constate qu'un tel ratio est acceptable. Chaque institution conservant toujours la liberté d'utiliser son personnel à sa guise, y aura-t-il des abus?

La F.N.E.Q. demande aussi que la charge d'un professeur soit limitée à douze périodes par semaine. Sans être à l'origine du chiffre de 360 périodes d'enseignement-étudiant pour donner droit à un professeur, nous avons vu que c'est la moyenne générale que suppose ce chiffre. Ou à peu près.

Enfin le syndicat insiste pour qu'un enseignant n'ait pas à "faire face" à plus de cent dix étudiants différents au cours d'une même session. Douze périodes d'enseignement signifient souvent quatre groupes. Or, quatre groupes de trente donnent cent vingt étudiants. Y a-t-il contradiction? Pas vraiment. Les chiffres avancés par le syndicat sont des maximums. Il peut donc arriver qu'on ne les atteigne pas. Rien ne s'oppose à ce qu'il existe des groupes de moins de trente étudiants.

Une difficulté technique pourra surgir à propos du maximum de douze périodes d'enseignement. Plusieurs cours de l'enseignement professionnel ainsi que les cours de mathématiques et de sciences du secteur général exigent cinq périodes d'enseignement ou de laboratoire. Deux groupes équivalront à dix périodes. On ne pourra confier trois groupes à un même professeur: on arriverait à quinze périodes. Combien de professeurs ne pourront recevoir une charge complète, diminuant notablement la norme générale? Faudra-t-il augmenter le total des professeurs à engager?

Partant de principes qui ne se contredisent aucunement, qui semblent même se rencontrer et se compléter, gouvernement et syndicats s'orientent vers les affrontements peut-être les plus âpres des négociations, si l'on excepte les conditions salariales.

L'évaluation de la tâche

Etablir le rendement d'un ouvrier dans une usine est chose relativement facile. Le travailleur se présente à son ouvrage pendant un nombre d'heures déterminé. Sa production doit rencontrer des moyennes connues. Il est fort simple de savoir s'il remplit bien sa journée, s'il est rapide, si le résultat de son travail est satisfaisant. On examine un produit fini pour porter un jugement.

En éducation, on ne possède presque pas de moyens de contrôle, sauf sur le comportement du professeur avec ses élèves. Tous les autres éléments nous échappent plus ou moins. Comment délimiter sa tâche?

Le projet syndical déposé durant l'été implique que la commission scolaire ne pourra demander plus de quinze heures de travail par semaine aux instituteurs pour accomplir les tâches énumérées au début de cet article, à l'exclusion de la préparation des cours, de la correction et de l'évaluation des élèves.

Beaucoup de ceux qui n'oeuvrent pas dans le domaine de l'éducation sursautent en entendant ce chiffre de quinze heures seulement auprès des élèves. Ce n'est d'ailleurs que dix heures au niveau collégial.

Que reste-t-il donc à faire de plus au professeur? Nous venons de le dire: préparer ses cours, corriger les travaux de ses élèves, évaluer leur rendement et leur progrès.

Nous plongeons ici en plein désaccord. L'offre patronale demande vingt-cinq heures à l'instituteur de l'élémentaire au lieu de quinze. Au secondaire, on parle de vingt-cinq périodes, ce qui équivaut à dix-huit heures et trois quarts. Le Rapport C.E.T.E.E.S. tient une position médiane recommandant vingt et une heures à l'élémentaire et seize au secondaire.

Nous avons déjà vu qu'au collégial les deux parties acceptent que douze périodes ou dix heures constituent la tâche d'enseignement. Rappelons cependant qu'aucun chiffre n'est avancé dans la proposition patronale. C'est une déduction.

Les positions souvent loin l'une de l'autre laissent aux deux parties beaucoup de place pour la négociation dans ce domaine.

La semaine de travail

Puisqu'on ne peut s'entendre sur l'évaluation des tâches à accomplir, rien d'étonnant à ce qu'on ne puisse non plus arriver à se bien comprendre pour établir la semaine de travail de l'enseignant. Selon l'analyse syndicale, un professeur consacre plus de quarante heures chaque semaine à sa charge professionnelle. De son côté, le Gouvernement exige une semaine de cinq jours de six heures et demie, soit trente-deux heures et demie pour la semaine complète. Mais ce temps doit être passé dans l'école même.

C'est là qu'on s'entend le moins. Le syndicat croit que plusieurs professeurs pourraient mieux accomplir leur travail de correction et d'évaluation dans un autre milieu qu'à l'école. On voudrait au moins alléger cette obligation.

La F.N.E.Q. va plus loin. Selon les conventions antérieures, les professeurs du collégial devaient demeurer au service des étudiants pour des consultations personnelles en dehors des heures de cours. L'enseignant, disait-on, doit être disponible. La proposition du Gouvernement maintient cette obligation. Le syndicat désire réduire au minimum la disponibilité.

9. Rapport C.E.T.E.E.S., pp. 106-108 et recommandation 19.

10. Rapport C.E.T.E.E.S., p. 87, recommandation 13.

L'enseignant serait à la disposition de ses étudiants sur demande. Cela revient à dire que le professeur ne devra être présent au collège que pendant ses périodes d'enseignement. Toutefois, si un étudiant désire le rencontrer, il n'aura qu'à prendre rendez-vous.

Il nous paraît impossible de suivre les syndicats sur ce terrain. La présence à l'école de l'enseignant pendant un certain nombre d'heures en dehors de son enseignement nous semble essentielle. Il lui sera alors loisible de rencontrer ses collègues, de discuter divers aspects pédagogiques qui se présentent au jour le jour. C'est un enrichissement dont il ne devrait pas se passer. Et puis il y a les étudiants qui peuvent recourir à leurs maîtres. C'est évidemment plus sérieux au cégep. Les étudiants jouissent de périodes libres et sont plus responsables personnellement de leurs études. Inutile de croire qu'ils prendront les rendez-vous longtemps d'avance. Les uns manqueront de prévoyance, les autres seront trop timides pour le faire. Nous croyons trop au rôle du professeur pour ne pas lui demander d'assister l'étudiant dans les difficultés précises et individuelles qu'il rencontre.

Les syndicats appuient sur l'importance qu'il y a à assurer la qualité de l'enseignement. Satisfaire le besoin que ressent l'étudiant de consulter son professeur hors du local de classe rejoint cette préoccupation. Il faut rendre chaque étudiant apte à recevoir l'enseignement collectif que l'on dispense. C'est souvent dans un contact personnel que l'on pourra assurer cette disposition primordiale pour l'étudiant. Pas nécessairement en des rencontres prolongées. Encore faut-il être disponible. Le point de vue pédagogique de ces contacts n'échappe à aucun véritable professionnel de l'enseignement.

Où allons-nous?

Tout au long de cet article, nous avons aligné des positions patronales et syndicales et aussi quelques propositions des commissions instituées pour analyser la tâche des enseignants. A l'occasion, nous avons souligné les difficultés soulevées par l'application de l'une ou l'autre des propositions.

Revenons maintenant sur quelques-uns des aspects qui seront sans doute au centre des prochains affrontements. Nous insisterons sur les points qui nous semblent les enjeux véritables de cette négociation. Ils s'éloignent parfois des textes des contrats de travail.

Le nombre des enseignants

A l'aide des documents qu'il déposait à l'Assemblée nationale à la suite de son intervention du 11 décembre dernier, M. Raymond Garneau faisait ressortir qu'un immense fossé sépare Gouvernement et syndicats au sujet de la tâche des enseignants. Selon ces documents, l'offre du Gouvernement représente une augmentation de plus de 2,000 enseignants pour le seul niveau élémentaire. Toujours selon la même source, la demande syndicale équivaldrait presque à doubler le nombre des instituteurs de ce niveau. On ajouterait 24,000 enseignants.

Au secondaire, le Gouvernement serait prêt à ajouter 1,500 nouveaux enseignants. La C.E.Q., selon M. Garneau, exigerait un ajout de 12,000 professeurs. Ce qui signifie au total pour ces deux niveaux une offre de 3,500 à 3,800 enseignants contre une demande de 36,000 de la part du syndicat. Une contre-proposition syndicale réduirait le chiffre total à 24,000, si on en croit une déclaration récente du ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent.

Les dirigeants syndicaux tiennent une opinion fort différente. Au cours d'une conférence de presse, le 11 février, M. Yvon Charbonneau affirme que pour les deux niveaux d'enseignement concernés, l'augmentation globale serait d'environ 5,000 professeurs. Le président de la C.E.Q. tient compte dans son estimé de la diminution du nombre des enfants dans les écoles.

Comment peut-on arriver à des déclarations aussi éloignées l'une de l'autre? Querelles infantiles où chacun lance les chiffres qu'il veut sans qu'on puisse vérifier? On ne peut aller si loin. Il est d'abord évident que ces chiffres n'ont jamais été discutés sérieusement à la table des négociations. De plus, il est fort difficile pour le syndicat d'avoir accès aux documents qui lui permettraient d'établir des calculs très exacts. Le Gouvernement ne met pas à la disposition de l'autre partie les statistiques qu'il possède et qui sont essentielles pour la poursuite des discussions. La partie syndicale ne peut donc procéder que par approximation. Il lui est par ailleurs impossible de faire une critique étoffée de la proposition patronale. Le procédé ne semble pas honnête.

Au cégep, grâce aux travaux de la C.E.T.E.C., les chiffres sont bien connus. L'entente n'est cependant pas plus près de se réaliser. La F.N.E.Q. réclame 1,500 professeurs de plus dans les collèges, soit 20% d'augmentation

par rapport à 1975-1976. Se basant sur le rapport de la commission d'étude sur la tâche des enseignants au collégial, le Gouvernement favorise le statu quo. Le nombre des enseignants demeurant le même, on cherche une distribution mieux adaptée aux besoins.

Des positions parallèles

Impossible de ne pas remarquer que chacun se tient sur des positions parallèles. La discussion est presque impossible parce qu'il n'y a pas de terrain de rencontre. Comment s'étonner que l'on refuse de négocier?

D'un côté le Gouvernement se réfère surtout à des normes, à des proportions à établir entre le nombre des élèves et celui des enseignants à engager. De l'autre le syndicat cherche à fixer le nombre d'élèves qu'on ne pourra dépasser dans chaque groupe et le nombre maximum d'heures qu'un professeur doit passer en présence des élèves.

Ces attitudes différentes révèlent les préoccupations de chaque partie. Le Gouvernement s'inquiète de l'importance du personnel, ce qui influe directement sur la masse salariale. Le syndicat, c'est son rôle, veut protéger l'employé, empêcher qu'on abuse de lui.

On ne se rencontre plus. Les buts poursuivis ne sont pas les mêmes. On est en plein débat administratif, non pédagogique, malgré tout ce qu'on dit sur la qualité de l'enseignement.

Les cas particuliers

Dans un communiqué publié le 20 février, le Gouvernement annonce le soulagement qu'il entend apporter aux enseignants qui se consacrent à l'enfance inadaptée. Notons que cela ne touche en aucune façon les normes déjà fixées. Cette catégorie d'enseignement était déjà exclue des calculs puisqu'elle jouissait d'un traitement particulier.

Pour la première fois, il semble qu'on ait fait un effort sérieux pour donner un statut viable à l'enseignement professionnel. Souhaitons seulement qu'on ne trouvera pas des moyens pour tourner la loi et replacer ce secteur dans son rôle d'éternel perdant.

Avec raison les syndicats demandent aussi que l'on se préoccupe d'une manière pratique des milieux défavorisés. Qu'on cesse de parler de démocratisation de l'enseignement, si l'on ne prend pas des mesures pour aider les groupes incapables d'en profiter. Donner à ces milieux des services

égaux aux autres, c'est les placer en état d'infériorité.

Un autre groupe mériterait une attention spéciale: la voie allégée du secondaire. La C.E.T.E.E.S. a abordé la première ce sujet. En bien des cas, les enfants qui se retrouvent en cette voie sont en butte à des difficultés étrangères à leurs capacités intellectuelles. Impossible de les détecter si les enseignants à qui on les confie sont débordés.

Prévoir des solutions adéquates à tous ces problèmes n'entre pas dans le cadre ordinaire des négociations. Si on ne prévoit rien cependant, on ne pourra songer à aucune amélioration sensible au cours des trois prochaines années. La pédagogie sera muselée par l'administration.

Des spécialistes à l'élémentaire

Tout le monde sera d'accord pour tenir à la nécessité d'un professeur assurant une présence presque continue en classe à l'élémentaire. Les enfants de cet âge ont besoin d'avoir affaire à une personne qu'ils connaissent, qu'ils estiment, ou plutôt qu'ils aiment et admirent.

Ceci dit, pensons à l'institutrice à qui l'on confie vingt et quelques enfants. Est-il besoin d'épiloguer longuement sur les services souvent bien éloignés de l'enseignement que réclament d'elle ces enfants?

Mais le vrai cauchemar des institutrices, c'est l'enseignement des matières pour lesquelles elles ne sont pas préparées ou pour lesquelles elles n'ont aucune aptitude. Songeons à l'enseignement de la langue seconde. Il existe des situations cocasses où des enfants connaissent beaucoup mieux la langue qu'on prétend leur faire apprendre que l'institutrice qui doit l'enseigner.

Que dire des professeurs, des plus âgés surtout, forcés d'enseigner l'éducation physique à des jeunes de l'élémentaire? Et d'autres qui n'ont jamais su chanter deux notes justes mais qui se voient obligés d'enseigner la musique? Ces exemples ne sont pas des caricatures. Ce sont des faits quotidiens. Est-ce donc un luxe que de prévoir quelques spécialistes à l'élémentaire? On enlèverait un fardeau plus lourd souvent que tout le reste pour l'enseignant et on assurerait les élèves d'un enseignement plus valable.

Mésententes à prévoir

Le Rapport C.E.T.E.C. recommande un traitement équitable pour l'enseignement des techniques. Des normes particulières réduisent le nombre des

étudiants dans chacun des groupes et accordent les professeurs nécessaires pour surveiller stages et laboratoires. On tiendra compte de ces données dans l'attribution des professeurs à chaque institution.

A l'intérieur d'un collège, c'est cependant la direction et le syndicat local qui devront s'entendre pour effectuer le partage des tâches. Notre confiance est fort limitée dans le système préconisé. On en revient à peu près à l'ancien modèle. D'ailleurs le nombre des enseignants n'est pas augmenté, du moins si on en reste à la proposition du mois de novembre. Et rien ne porte à croire que l'on bougera sur ce point.

Quand la tâche moyenne dans un collège était de moins de douze périodes par semaine, on a vu imposer jusqu'à dix-huit périodes à des professeurs du secteur professionnel. Le risque est grand de voir se répéter de tels abus.

Les professeurs du général voudront s'en tenir aux normes qu'ils ont proposées et l'on peut dire vécues depuis longtemps pour le nombre maximum d'étudiants dans un groupe, d'étudiants rencontrés au cours d'une session, pour le nombre d'heures de cours par semaine, etc. En se basant sur le nombre d'étudiants rencontrés, on imposera facilement un nombre d'heures plus élevé aux enseignants du secteur professionnel. Ils seront défavorisés dans cette mathématique par leurs groupes plus restreints. Ils ont aussi le tort d'être une minorité.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que si la mésentente ne s'instaure pas à demeure on assistera au moins à des discussions très longues. On risque de perpétuer l'antagonisme entre le secteur professionnel et le secteur général.

Dissensions chez les partenaires

Avant le début des négociations, il était permis de prévoir des dissensions aussi bien au sein de l'équipe patronale que du groupe syndical (11). On se souvient de la difficulté qu'a eu le front commun à se constituer. Aucune rencontre n'ayant eu lieu à la table centrale, le front commun ne s'est pas vraiment fait valoir. C.E.Q. et F.N.E.Q., les deux principaux négociateurs syndicaux dans l'éducation, font campagne chacun pour soi. On n'a pas vu, par exemple, de déclaration conjointe, même sur les sujets qui pourraient être communs comme la qualité de l'enseignement.

Du côté patronal, c'est plus grave. Déjà, nous avons assisté à quelques sautes d'humeur de M. Hubert Lavigne, président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec. Des commissions scolaires ont parfois pris parti en faveur de leurs enseignants, demandant, par la voix des journaux, au Gouvernement d'améliorer ses offres.

Tout récemment, le ministre de la Fonction publique a dû laborieusement expliquer qu'il ne voulait pas dire ce qu'il avait dit quand il avait blâmé les commissions scolaires opposant le lock-out au harcèlement des syndiqués.

Quelques Conseils d'administration de cégeps ont aussi manifesté leur sympathie pour leurs employés, reprochant au ministère de l'Éducation de ne pas faire son possible pour avancer les négociations. La Fédération des Cégeps elle-même a manifesté de l'impatience. A mots couverts, on menace de se dissocier du Gouvernement.

Ces manifestations sont souvent révélatrices. Comme il l'a fait en 1972, le Gouvernement décide seul. Ses partenaires subissent chez eux les contre-coups de pourparlers mal engagés. Ils n'ont que peu à dire sur leur poursuite ou leur réorientation. Ils ne participent pas à la stratégie élaborée en haut lieu. C'est une politique qui pourrait à la longue s'avérer désastreuse.

Si l'on excepte la politique salariale, l'établissement de la tâche des enseignants représente le sujet le plus délicat placé sur la table des négociations. Sujet difficile à manier à causes de ses variables imprécises, il est, aussi, fort politisé. Les accusations de mauvaise foi fuseront d'un côté comme de l'autre.

Les syndicats en appellent aux parents: la qualité de l'enseignement est en cause. Le chantage, car c'en est un, reprendra de l'autre côté de la table quand le Gouvernement fera comprendre à la population que c'est elle qui écopera finalement. L'ascension des taxes suivra celle de la masse salariale. Augmenter les salaires ou le nombre de professeurs revient au même pour le Conseil du Trésor.

Où cela s'arrêtera-t-il? Qui peut le dire? Peut-être quand la mesure sera comble et que le Gouvernement se croira assuré de plaire à la population en édictant un nouveau décret. Serait-ce que cherchent les deux parties?

11. Voir notre article dans **Relations**, juillet-août 1975, pp. 195-201.

QUE LA FÊTE COMMENCE!

une méditation amère sur la fragilité du pouvoir

par Jean-René Ethier*

Fait exceptionnel: à 37 ans, Bertrand Tavernier, ex-critique de cinéma, ex-attaché de presse pour les réalisateurs, décroche le prix Delluc avec son premier long métrage *L'Horloger de Saint-Paul* (malheureusement encore inédit au Québec). Son deuxième *Que la fête commence!* divise cependant la critique: certains voient en lui le premier vrai film historique de toute l'histoire du cinéma (sic!); d'autres le jugent une fumisterie de cinéma démodé. Le film glace ou scandalise les uns; il émeut ou bouscule les autres. Je suis de ces derniers. Voyons-y de plus près.

Un film historique ou un film à partir de l'histoire?

1719 en France: nous sommes en plein coeur des huit années de la Régence de Philippe d'Orléans, neveu de Louis XIV et cousin du futur Louis XV. En Bretagne, un marquis essoufflé (de Pontcallec) organise une contestation séparatiste: il veut rencontrer le Régent avant de passer à l'action. Reçu par l'abbé Dubois (ancien précepteur de Philippe, Ministre actuel d'Etat, ecclésiastique arriviste et sans foi, âme damnée du Régent), le marquis est expédié tout de go au contingent qui doit, le lendemain, émigrer en Louisiane: ce qui nous vaut une séquence endiablée où la liturgie du mariage virevolte en parodie invraisemblable! Pontcallec réussit à s'évader, revient en Bretagne pour constater que ses partisans se réduisent à deux acolytes mal foutus. Les trois gaillards finiront sur l'échafaud par les soins de Dubois. Entre-temps, le Régent aura perdu sa fille adorée, la duchesse de Berry, de réputation plus qu'équivoque. Le ministre Dubois réussit, par l'intrigue, une alliance avec l'Angleterre qui se scelle dans une maison de passe, en un tournemain! Enfin, désabusé par ses soirées libertines (les fameux "petits soupers royaux"), Philippe, pris d'effroi à l'occasion d'un mal bénin, se fait conduire chez le docteur dans un carrosse à vive allure: au passage, il renverse un jeune garçon: les paysans en colère incendient le carrosse en vociférant: *que la fête commence!*

Voilà le film. On comprend que Tavernier ait été séduit par l'époque, qui n'est pas sans rapprochements avec la nôtre. Car, au lendemain des 71 années de l'absolutisme

de Louis XIV, la société d'alors, soudainement débloquée, devient une société permissive: désaffection religieuse (il n'y a pas à Paris "cent chrétiens qui aient une vraie foi en Dieu et qui croient réellement à notre Sauveur" (1)); inflation provoquée par la faillite du système de Law en même temps que par un développement subit de l'industrie, du commerce et de l'agriculture; aisance des riches alors que la misère ("la Grande Dame du royaume" comme on le disait alors) sape les démunis et que le crime augmente (17% de la population) (2); échauffourées militaires omniprésentes; dépravation des moeurs. La société elle-même est divisée entre une extrême-droite, sous la recrudescence du jansénisme, et une gauche libérale, sortie tout droit de la révocation de l'Edit de Nantes.

Par contre, le Régent est humain, tolérant, peut-être faible ou bonasse: il est, en tout cas, le premier, dans l'Europe de ce temps, à donner le droit de remontrance au Parlement. Il construit, en France, plus de routes que Louis XIV. Il évince définitivement les prétentions de la couronne d'Espagne, réussit une alliance avec l'Angleterre pour renflouer ses coffres. Lui-même est un homme simple, compatissant et modeste: il quitte Versailles pour St-Cloud, clarifie et solidifie le pouvoir religieux, rend l'école gratuite, répartit les terres arrachées au clergé. Il prépare en quelque sorte l'entrée du *Bien-Aimé*. Dire que la Régence est le début de la révolution, avec Michelet ou Tavernier, c'est peut-être lire ici une époque ancienne avec une grille marxiste.

Est-ce bien l'intention de Tavernier d'ailleurs? "Pour la première fois, dit-il, le gouvernement a des entrailles humaines et sent la faim de la France" (3). La construction de son film témoigne de ses intentions réelles: il a centré l'action dramatique "sur trois hommes qui, chacun à sa manière, vont essayer de changer le monde qui les entoure, et une jeune fille, presque un enfant, une jeune prostituée qui regarde ces hommes, qui regarde le monde et qui, à sa manière, les juge ou les comprend" (3).

Le film n'est, au fond, qu'une cascade d'aventures et de péripéties sur ton libre, irrespectueux, polémique ou lyrique, dans la veine des films historiques italiens de

Freda et de Comenchini. Voir là une reconstitution historique flamboyante, c'est beaucoup dire et ne pas lire assez les signes cinématographiques qui la contredisent. Ce n'est pas parce que l'époque est magnifiquement suggérée par le souci du détail (et le plus insolite, ici!), par les décors réels et naturels, par le jeu absolument dégingandé et admirable des interprètes, qu'on doit y voir une leçon d'histoire. C'est une leçon de cinéma avant tout que nous donne Tavernier, d'un cinéma alerte, bien mesuré, avec un goût sûr et une maîtrise exceptionnelle. Tavernier sait trop qu'on n'apprend pas son histoire au cinéma, pas plus qu'on ne l'écrit là. La société réduite qu'il décrit (quatre personnages principaux) peut être un microcosme: comment penser qu'à elle seule, elle devient une reconstitution d'époque ou une page d'histoire? Une suggestion, tout au plus...

Un réquisitoire politique ou un tableau de moeurs?

D'autres embouchant la trompette dénonciatrice, trouvent ici une occasion opportuniste de prétendre, avec *Que la fête commence!*, au réquisitoire idéologique, au véritable essai politique et social, parce que le film montre bien qu'à travers la politique réformiste de Philippe, déjà 89 perçait sous la Régence!

Mais, ce n'est pas parce que Tavernier a voulu "tourner ce film comme si le cinéma avait été inventé en 1720, en essayant de lui donner un ton moderne, en utilisant la caméra à la main, le son direct et uniquement des extérieurs réels" (3) qu'on doit crier au document sociologique! Le cinéma vérité a d'autres exigences, une autre esthétique. Car, *Que la fête commence!* est un parti-pris esthétique avant d'être un réquisitoire. Tout est trop soumis aux règles et à l'équilibre cinématographiques. La composition des images qui relève de Watteau (elles sont admirables!) et la partition musicale, parfaitement utilisée (c'est la musique de Philippe d'Orléans lui-même: étonnante!...) servent trop comme contrepoint émotif pour ne pas penser que c'est d'abord une oeuvre d'art que Tavernier a voulu réaliser. Les séquences, séries de tableaux enlevés et figés, suggèrent plutôt le ballet que la régulation sociale. Tavernier est un esthète avant d'être un politicien ou un sociologue, si tant est qu'il soit l'un et l'autre. "Il ne s'agissait pas, dit-il,

(1) Womeley, K.P. *Correspondence of Madame, Princess Palatine, Marie Adélaïde de Savoie, and Mme. de Maintenon*, p. 29.

(2) Durant, W. et A., *La Régence en France*, Ed. Rencontre, Lausanne, p. 47.

(3) Dossiers UNIFRANCE, no 504, avril 1975.

*L'A., jésuite, est professeur au Collège des Jésuites de Québec.

Du Rideau Vert au Théâtre du Nouveau Monde

par Georges-Henri d'Auteuil

d'oublier l'Histoire au profit du quotidien, mais de ne la retrouver qu'à certains moments, comme par hasard, de manière inattendue et brutale et de lui donner cette couleur automnale qui est celle d'un monde qui s'écroule" (3).

De là à voir une vision cinématographique de l'histoire, une sorte de témoignage quasi documentaire sur la vie quotidienne de la Régence, c'est faire de l'enflure verbale. C'est fabriquer de la critique hâtive sans prendre le temps de vérifier l'Histoire. C'est donner prise à la critique de la critique cinématographique et rendre le métier suspect.

Une méditation amère sur la fragilité du pouvoir

Moins qu'une reconstitution historique ou un document sociologique, mais plus qu'eux, *Que la fête commence!* n'est pas tant un jugement sur l'époque de la Régence qu'un regard lucide et courageux sur notre propre époque. Car, à travers la Régence, c'est notre époque que Bertrand Tavernier juge. Comme il juge les hommes d'aujourd'hui à travers les figures historiques.

Celle, d'abord, de Philippe d'Orléans, premier Homme de France, qui portait en lui la contradiction des hommes modernes. Généreux, naturellement bon et tolérant; savant et artiste (il avait son propre laboratoire de chimie, écrivit et fit jouer trois opéras); mais, en même temps, menteur pour son profit, jouisseur et bourgeois dans ses dépenses, tout occupé à son avancement et à ses plaisirs personnels. Celle, ensuite, de son ministre Dubois, profiteur de petite extraction, sans foi et ayant tous les vices, qui, toute sa vie, nourrira l'ambition de devenir archevêque-cardinal: ce que le droit de régale lui procurera, en trompant Rome. Celle, enfin, du chaleureux marquis de Pontcallec, un illuminé politique qui saccagera plus qu'il n'aidera la cause bretonne indépendantiste.

A travers leur itinéraire, ce n'est qu'un cheminement trompeur et suicidaire que poursuivront ces pantins du pouvoir: Pontcallec, par le biais de la révolte dérisoire; Dubois, par celui du cynisme lucide et scandaleux; Philippe surtout, par celui de la débauche qui le dégoûtait de lui-même jusqu'à lui en donner la nausée.

C'est tout cela que Tavernier nous rend concret, à travers le tableau coloré d'une société qui se cherche: nobles, gens d'Eglise, militaires, magistrats, corps médical, prostituées, Bretons, gens du peuple.

Mais davantage: Tavernier saisit l'angoisse humaine à son point le plus névralgique: celui où l'homme, fût-il riche et au faite du pouvoir, échoue quand il tente d'associer les contraires. Car, le vice ne peut vraiment pas frayer avec la vertu. Et quand il s'y essaie, c'est à la tragédie qu'il conduit.

Oeuvre remarquable sous son apparence grincheuse et désinvolte, *Que la fête commence!* pourrait bien être le signe avant-coureur d'un chef-d'oeuvre prochain.

Tavernier: un nom à retenir.

Marche, Laura Secord

Serait-ce une nouvelle mode? La comédie musicale s'installe sur nos scènes. Après quelques essais au Théâtre d'Aujourd'hui et le récent *Noël* du Rideau Vert, voilà que, lui aussi, pour les Fêtes, le Théâtre du Nouveau Monde nous a offert *Marche, Laura Secord*. Une Parodie musicale, comme l'appelle Claude Roussin, le coauteur de l'oeuvre, avec James Rousselle, sur une musique de Cyrille Beaulieu.

Cette *Marche, Laura Secord* est un spectacle musical et chorégraphique assurément brillant, haut en couleur, plein d'entrain et parfois imitation parfaite des supershows de Las Vegas ou de Paris. Le texte est beaucoup moins éblouissant. C'est une série assez disparate de sketches qui veulent raconter les divers épisodes de la Marche de Laura Secord vers le général canadien, du nom de Fitzgibbon, je crois, pour l'avertir de l'invasion des armées américaines, en 1812. L'ensemble est plutôt confus, d'un sketch à l'autre, on ne voit pas très bien où l'on nous mène, en dépit des explications farfelues d'un couple de l'Armée du Salut qui nous renseigne sur le rôle de Laura Secord, d'après des documents de l'époque.

En somme, par le biais de la célèbre confiserie Laura Secord, les auteurs veulent, en plus de se moquer joyeusement de la comédie musicale américaine, fustiger l'influence du "way of life" américain, chez nous — qui a le support indéniable de notre libre collaboration! Encore une critique d'une sorte de colonialisme qui tend à détruire notre identité canadienne et québécoise. L'intention est bonne, mais enveloppée comme elle est — pour ne pas dire cachée — de plumes, parures, costumes charmés, lumières de toutes les couleurs, accords bruyants des instruments, chants et danses des comédiens, il lui arrivera certainement de passer inaperçue... ou presque. D'ailleurs, sauf quelques bonnes âmes idéalistes, la masse de nos compatriotes, même péquistes, refusent-ils tant que cela de vivre à l'américaine?

Sans doute convient-il de réagir, de lutter contre une prompt absorption, mais moins en ridiculisant et dénigrant ce qui se fait ailleurs, que par la production d'oeuvres de valeur dans tous les domaines, bien re-

présentatives de notre authentique réalité nationale. On ne détruit que ce qu'on remplace efficacement.

Devant la faiblesse relative du texte de *Marche, Laura Secord* et son peu d'impact sur les spectateurs, nous pouvons toujours nous rabattre sur les qualités réelles du spectacle. Si on aime le genre, car je ne suis pas fou, fou du factice et de la vie mécanique, des trémoussements échevelés, de l'agitation et de la frénésie sur mesure des interprètes. L'excès lasse plus vite que le simple et le naturel. Et que dire de l'orchestre qui joue toujours trop fort et couvre les voix très souvent. On n'est pas encore parvenu à une synchronisation parfaite des éléments en jeu.

Toutefois, on ne peut pas dire que les comédiens ont manqué d'entrain dans l'interprétation de leurs multiples et variés personnages. Bien rodés par leurs représentations au Trident de Québec, ils se sentaient très à l'aise sur la scène montréalaise. Mouvements et attitudes très au point. Evolutions rapides, d'un rythme précis et juste. Dans tout ce branle-bas scénique, une Dorothee Berryman excellente en Laura Secord, l'héroïne de la pièce, avec sa belle voix et un jeu naturel, sans recherche de l'épate. Quant à Albert Millaire, le metteur en scène, et Pauline Martin, attifés en membres de l'Armée du Salut, tout en évoquant le passé, ils créaient un lien avec le présent, manière de nous apprendre que l'affaire de Laura Secord n'était tout au plus qu'un prétexte et un symbole. Décontractés et amusants, ils ont été savoureux de bonhomie sans façon. Cela reposait de l'éclat et de l'artifice, souvent, des épisodes qu'ils annonçaient. Contraste heureux.

Cette expérience de célébrer les Fêtes, cette année, en musique, est très défendable et originale. Elle demandera toutefois une amélioration notable des textes pour répondre à la qualité de la musique qui est déjà de belle venue.

Dreyfus

En dépit de la condamnation du nazisme et de ses massacres, l'antisémitisme refleurit à nouveau. Entre autres causes de cette résurgence, il y a sans doute la guerre du monde arabe contre Israël et aussi les récentes déclarations et les votes de l'O.N.U. On n'en sortira peut-être jamais.

Nous le rappelle en effet cette pièce que nous présente le Rideau Vert, *Dreyfus*.

Malgré son titre, cette pièce du Juif roumain, né en France, Jean-Claude Grumberg, ne raconte pas l'histoire passionnée de l'Affaire Dreyfus, à la fin du siècle dernier, en France. Elle ne sert que de prétexte à la description, dans une ville de Pologne, de la vie, de la mentalité, des sentiments variés des Juifs, dans les années 30, donc longtemps après l'Affaire et peu de temps avant l'introduction du nazisme en Allemagne. L'on y constate que les opinions sont assez divergentes et, surtout, très peu favorables au sionisme.

Ce n'est pourtant pas que fasse défaut le zèle de l'idéaliste Maurice, qui, justement, vient d'écrire une pièce sur Dreyfus que quelques-uns de ses compatriotes, très amateurs, des ouvriers, tailleur, cordonnier, coiffeur, tentent d'interpréter. Avec plus d'objections que de compliments pour l'auteur. D'abord, Michel, qui doit incarner Dreyfus, ne sent pas du tout son personnage qui ne lui dit rien. Et le cabotin Arnold voudrait un peu de musique, de la danse, là-dedans. De son côté, Zina trouve qu'il y manque une scène de larmes maternelles. Les répétitions tournent au bafouillage. Il arrive même que des antisémites interviennent et menacent l'auteur et les comédiens. L'aventure dramatique de Maurice s'arrêtera là. Il ira s'inscrire à une cellule marxiste de Varsovie. Michel et sa nouvelle épouse, Myriam, s'installent à Berlin où ils trouvent les Allemands bien charmants. Les autres, alors, reprennent leur petit train-train monotone et banal.

Précisément, sur le plan dramatique, cette fin de la pièce déçoit. A l'entracte, on se demandait ce qui se passerait ensuite. Or, la pièce était finie. Deux courtes scènes annoncèrent la liquidation du projet et, sans doute, la triste désenchantement de l'auteur — incarné par Maurice — devant les réactions affligeantes de ses compatriotes, presque heureux dans leur minable ghetto, ne désirant qu'une chose: qu'on les y laisse vivre tranquilles leur petite vie sans histoire. Si proche de la tragédie!

Dreyfus, qui veut certainement être un plaidoyer contre l'antisémitisme, n'est pas, pour autant, une pièce à thèse ou idéologique. Le personnage de Maurice, lors des répétitions de son oeuvre, essaye de communiquer à ses comédiens ses idées. Ceux-ci, selon leur tempérament, leurs intérêts, leurs visions terre à terre des choses, réagissent différemment et très souvent contrarient son influence. Cette lutte contre le maître du jeu donne à la pièce une allure très vivante et humaine, bien loin d'un emballement fumeux des personnages pour les théories soi-disant libératrices du peuple juif, de Maurice.

Cette qualité de la pièce est manifestement soulignée par le jeu des acteurs choisis avec bonheur par Danièle Suissa, chargée de la mise en scène. En effet, Pierre Thériault, l'auteur de la pièce sur l'Affaire Dreyfus, voyait son ardente conviction sioniste fortement battue en brèche par les attaques d'un irrésistible Guy Hoffmann, une virulente Janine Sutto et un Guy Pro-

vost, bien plus intéressé, comme tailleur, aux costumes des acteurs qu'aux idées qu'on prétendait lui faire exprimer. Grâce à ces personnages hauts en couleur et interprétés avec verve et brio, le comique l'emporte d'emblée sur le ton sérieux et dramatique que l'auteur a peut-être voulu donner à son *Dreyfus*. Le message — s'il y en a un — ne passe que par la bande. A preuve cette scène hilarante — peut-être inutile mais très drôle — où Wasselbaum (interprété par Jérôme Tiberghien) a essayé de vendre sa propagande en faveur du mouvement sioniste. Echec total.

Entre les scènes, Danièle Suissa a eu l'heureuse idée de reproduire de vastes diapositives accompagnées de chants en yiddish, représentant des groupes de juifs de Pologne. Cela nous mettait dans l'atmosphère tout en permettant les changements des décors, à l'occasion.

Malgré sa finale escamotée, pièce amusante et aussi intéressante en évoquant sous nos yeux, chose assez rare pour nous, la vie pittoresque d'une humble colonie juive du centre de l'Europe. Une bonne soirée.

Deux visages de Jean Coutu

Encore une autre bonne soirée, au Théâtre du Nouveau Monde, sous le signe de Jean Coutu, à la fois metteur en scène et Mascarille dans les *Précieuses Ridicules* de Molière et Jones dans *l'Empereur Jones* d'O'Neill. Un monde bien différent de la juiverie polonaise: celui, d'un côté, du maniérisme du langage du salon de Rambouillet et, de l'autre, celui de la négritude mystérieuse et tragique.

En fait, il ne faut pas s'y méprendre, la pièce de Molière est une charge sévère contre les ridicules de celles qu'on a appelées précieuses et qui ne méritaient pas toutes les sarcasmes de Molière. Au beau temps de Vaugelas et de Voiture, elles furent, en effet, précieuses — au sens premier du mot — pour l'épuration de la langue française et plus encore des moeurs frustes, grossières et même brutales de beaucoup de ces Messieurs de la noblesse. Leur rôle fut utile et nécessaire au début du Grand Siècle, même si la farce de Molière continue à les desservir.

Car il s'agit bien d'une farce contre deux sottises provinciales, engouées du "bel air" de Paris, comme elle disent, qu'elles semblent respirer dans les exagérations et la fatuité de certains beaux esprits, eux profondément ridicules. C'est bien, au reste, cette conception des *Précieuses ridicules* que Jean Coutu a voulu réaliser sur scène. En tout cas pour l'exagération, nous avons été parfaitement servi, tant par son Mascarille poussé jusqu'au burlesque ou le Jodelet de Victor Désy, que par les minauderies, gestes et attitudes excentriques, gloussements de poules en chaleur, cris perçants de perruches, des pimbêches Magdelon et Cathos, dans les atours de Nathalie Naubert et Angèle Coutu. Ce qui n'a

pas empêché Jean Coutu de détailler avec finesse l'Impromptu de Mascarille, un des joyeux moments de cette comédie.

En dehors des deux précieuses et des valets, façonnés en faux marquis, les autres personnages sont réduits au rôle de comparses et de faire-valoir. Ils jouent honnêtement leur partie.

Loin des salons enrubannés des Précieuses, *l'Empereur Jones* d'O'Neill nous transporte dans la sauvagerie d'une île perdue, habitée par des Noirs. Ici encore, dépouillé des falbalas, jabots et canons de Mascarille, Jean Coutu incarne Jones, bandit, assassin, aventurier, sacré empereur d'une poignée de Noirs comme lui qu'il exploite et torture, jusqu'à ce qu'ils se révoltent et tuent.

On dit généralement que cette oeuvre du dramaturge américain, Eugène O'Neill, est une pièce à un seul personnage, Jones. Pourtant, non: il y en a un deuxième, qui n'est pas le Blanc Smithers, joué par Victor Désy, mais la Peur. La Peur qui terrassera Jones beaucoup mieux que ses anciens sujets mis à sa poursuite. La Peur qui, dans les sombres dédales de la forêt, baignée de nuit ou de trompeuses lueurs lunaires, poursuivra Jones, hier tout puissant empereur, maintenant fugitif aux prises avec l'évocation imaginaire des chimères, obsessions, remords que suscite en lui le rappel de sa vie criminelle, aux accompagnements des accords persistants d'un infernal tambour. Quand, enfin, on le rejoindra et qu'on tirera la balle d'argent qui doit le tuer, la Peur aura déjà fait son oeuvre de châtimement.

Et le combat de Jones contre ses hantises dure presque une heure. On jugera alors de la difficulté du rôle, assumé par Coutu, dont il a su réaliser, progressivement, les déceptions, les craintes, les effrois, les trances, les réactions de panique et de terreur, avec une puissance tragique remarquable. Après la virtuosité comique de Mascarille, le déchaînement brutal du malheur d'un Jones traqué par ses démons. A une demi-heure d'intervalle. Un tour de force.

Pour les deux pièces, Robert Prévost a conçu les décors, costumes et éclairages. Ces derniers ont joué un rôle majeur dans *Empereur Jones* pour créer une ambiance fantastique appropriée, à la forêt que Jones s'efforce de traverser. Ici encore, une réussite. D'après les noms indiqués au programme, il semble que plusieurs haïtiens ou antillais faisaient partie de l'abondante figuration d'*Empereur Jones*.

La nouvelle rentrée de Jean Coutu sur la scène montréalaise a donc été spectaculaire et très justement appréciée. En attendant d'autres exploits.



- * Cahiers d'exercices pour cultiver les prérequis.
- * Jeux éducatifs.
- * Cahiers des sciences à l'élémentaire

Marie-France,
3375 est, rue Prieur,
MTL-Nord
324-5245

"CHATMAUX"

LES "PAROLES PEINTES" D'ELYANE ROY

par Gabrielle Poulin

Quand le chat danse
C'est pour isoler sa prison
Et quand il pense
C'est jusqu'aux murs de ses yeux.
(Eluard)

Si l'on en croit les légendes, l'apparition du chat sur la terre remonterait aux temps très anciens de l'Arche de Noé et serait due à l'action d'un génie vigilant, dieu, déesse ou fée, soucieux du bien-être de l'homme. Aussi le chat fut-il souvent considéré comme un dieu dans l'Antiquité. Il descendit quelque peu de son piédestal lors de l'avènement du christianisme. En réussissant plus tard à lui redonner un caractère, sinon sacré, du moins magique, la sorcellerie allait lier le sort du chat à sa propre déchéance et l'entraîner dans les châtements ménagés par le Moyen Âge aux sorcières. C'est sans doute de ses accointances avec les sorcières, de sa participation à leurs sabbats que le chat a conservé un petit côté dévôt quoique pas très catholique dans lequel, de tous temps, les écrivains ont puisé comme à une source d'images et de symboles. Le *Roman de Renart* oppose à la ruse de Renart le goupil la fourberie et l'éloquence douceuse de Tibert le chat qui

Se va jouant avec sa queue
Et faisant de grands sauts autour d'elle.

Qui ne connaît le Grippeminault de Rabelais, l'archiduc des Chatz fourrés, "le bon apôtre" du fabuliste? Avec l'avènement du symbolisme, le chat allait retrouver sa mystérieuse attirance:

Viens, mon beau chat, sur mon cœur amoureux;
Retiens les griffes de ta patte,
Et laisse-moi plonger dans tes beaux yeux,
Mêlés de métal et d'agate(1).

Beaudelaire l'appelle ange, se demande s'il est fée ou dieu:

Ils prennent en songeant les nobles attitudes
Des grands sphinx allongés au fond des solitudes,
Qui semblent s'endormir dans un rêve sans fin;

Leurs reins féconds sont pleins d'étincelles magiques.
Et des parcelles d'or, ainsi qu'un sable fin,
Étoilent vaguement leurs prunelles mystiques(2).

Dans leurs essais d'introspection et d'analyse de l'âme humaine, les romanciers modernes, à l'instar de Montherlant et de Colette, ont également recours au chat, ce témoin silencieux et énigmatique de leur vie et de leurs amours, cette "petite créature sans reproche, bleue comme les meilleurs rêves, une petite âme... Fidèle, capable de mourir délicatement si ce qu'elle a choisi lui manque(3)..."

Plus proche de nous, qui avons aussi nos légendes félines, comme en témoigne le rocher de Cap-Chat, et nos contes de Chats bottés bien québécois, Victor-Lévy Beaulieu a créé le couple inoubliable de Castor et Pollux dans son dernier roman *Don Quichotte de la Démanche*(4). Tout récemment, les Editions Cosmos publiaient, dans la collection "Amorces", le premier roman d'Elyane Roy, *Chatmaux*(5), "un récit folichat d'un compte pour adultes écrit en franchat".

Contrairement à Pollux qui, même s'il surveille le stylo de son maître, ignore que le romancier ne le perd pas de vue et que son image et celle de la mère Castor se confondent dans l'esprit de Victor-Abel avec celles de Judith, la femme bien-aimée, et de l'enfant qu'elle porte, Mitsou, le chat d'Elyane Roy, est très conscient du rôle qu'il joue dans la rédaction de ce livre:

Si vous voyez des fautes de grandmère ou d'autographe dans mon minuscrit, accusez-la, elle, qui se prend pour moua et me prend pour elle. Je l'ai laissée se taper mes minoires car elle avait une plus belle tape d'écriture que ma patte. J'ai cependant tout surveillé moua-même. (p. 11)

LES MÉMOIRES D'UN CHAT

Rien n'est plus simple en apparence que la structure de ce roman qui se présente comme un récit autobiographique: un

chat raconte les événements de sa vie, depuis son éveil à la "conscience", en passant par sa croissance, ses amitiés, ses amours, ses rêves, ses déceptions, jusqu'à sa dernière heure, celle de l'ultime départ pour une destination inconnue. La véritable complexité de l'oeuvre vient du fait que ce chat, ou cette chatte, — il faut nous interroger sur le caractère androgyne du héros, — semble découvrir morceau par morceau, minute par minute, un univers dont il connaît l'ensemble et les lois. Un peu comme si, dans ce petit chat fragile et frivole, s'était réincarné l'esprit expérimenté et sage de toute la race, ou mieux, comme si un génie humain, transporté dans un corps de chat, redécouvrait l'univers des hommes à travers les yeux, les oreilles et la langue d'un chat.

Mitsou a sûrement existé. Le livre est rempli de détails qui témoignent de l'observation attentive et sympathique exercée par l'auteur sur son petit chat:

Je me cache, la souris aussi; elle bouge, je ne bronche pas; elle court autour, je n'accours nulle part; elle danse, c'est trop facile, je ne marche pas; elle regarde partout, je ferme les yeux d'un oeil; elle piaule, je ne miaule pas; elle expire de peur, je respire d'aise; elle s'enfuit, je la saisis. La belle est gagnée. Des brins d'herbes, des fleurs dans le vent, une mouche, un mulot, même une souris peut jouer le jeu du chat et de la souris avec moua.(54-55)

De ce chat réel tout en cabrioles et farandoles, la romancière, qui est aussi un

- (1) Baudelaire, "Le Chat", dans *Les Fleurs du mal*, coll. "Le Livre de poche classique", Paris, Editions Gallimard et Librairie Générale Française, 1964, p. 46.
- (2) *Ibid.*, "Les Chats", p. 80.
- (3) Colette, *La Chatte*, coll. "Le Livre de poche", Paris, Hachette, 1960, p. 178.
- (4) Victor-Lévy Beaulieu, *Don Quichotte de la démanche*, Montréal, les Editions de l'Aurore, 1974; article sur ce volume dans *Relations*, 35 (1975): 284-285.
- (5) Elyane Roy, *Chatmaux*, coll. "Amorces", Sherbrooke, Les Editions Cosmos, 1975, 133p.

peintre de talent(6), a brossé un portrait à l'huile reproduit, hélas! en noir et blanc, sur la page couverture, et dessiné, à la craie de cire, douze croquis illustrant certaines attitudes et différents épisodes de la vie de Mitsou. Dommage que l'éditeur n'ait pu insérer ces dessins dans le roman. Non pas qu'ils soient indispensables à la compréhension du texte, mais parce qu'ils auraient été une fête pour l'œil du lecteur et lui auraient permis d'appréhender, par un autre sens, la personnalité de ce chat réel et surréel, de saisir une autre dimension de l'univers qu'il engendrait en se racontant. Les surréalistes aimaient cette rencontre de la peinture et de l'écriture: il s'établissait entre poètes et peintres une entente merveilleuse dont témoignent par exemple *Médiéuses*, un recueil de poèmes de Paul Eluard illustrés par Valentine Hugo ou *Les Mains libres* composé de dessins de Man Ray illustrés par les poèmes de Paul Eluard:

A partir de Picasso, les murs s'écroulent. Le peintre ne renonce pas plus à sa réalité qu'à la réalité du monde. Il est devant un poème comme le poète devant un tableau. Il rêve, il imagine, il crée. Et soudain, voici que l'objet virtuel naît de l'objet réel, qu'il devient réel à son tour, voici qu'ils font image, du réel au réel, comme un mot avec tous les autres. On ne se trompe plus d'objet, puisque tout s'accorde, se lie, se fait valoir, se remplace. Deux objets ne se séparent que pour mieux se retrouver dans leur éloignement, en passant par l'échelle de toutes les choses, de tous les êtres. (7)

A plus forte raison, quand la peinture et l'écriture naissent de la même main, elles lui donnent une fécondité merveilleuse ainsi qu'on a pu le voir dans des recueils de Roland Giguère(8). Mitsou, qui a posé pour sa maîtresse, décrit d'une façon à la fois humoristique et technique la façon de travailler du peintre:

Elle chatouille les murs qu'elle a préalablement divisés en carrés, à moins qu'ils ne soient des ronds. On se sait jamais avec El. Elle lèche brosse recule cligne soupire avance pourlèche, grattouille tâtine tartine, pâte une sorte de pâtée qu'un chat ne voudrait même pas sur un plat rond(...) Le mur, cependant, en avale et change de couleur comme de forme à chaque jour: jaune bile, blanc drap, vert pas mur, gris souris, rouge étouffant...(67).(....)

Quant à la forme, vous ne sauriez croire tout ce qui disparaît sur ce mur! C'est un vrai vol à l'étalage! De l'ouazeau on ne retrouve que l'aile ou le bec, du pot l'anse ou le fond, de

l'œil le cil ou le gris-chat, du soleil l'ombre ou l'aveuglement, du monde le nombril ou la mappe, de la fleur la racine ou la graine, du chat la queue à moins que ce ne soit que son poil...(68)

Profitant ainsi de la verve de son chat et de son recul, la romancière-peintre fait la critique de ses propres toiles, notamment de celle où elle a tenté de fixer en ne l'immobilisant pas la vivacité de Mitsou et, sans la détruire, d'éclairer la complexité mystérieuse de son génie.

Du texte du roman comme des toiles, l'on peut conclure à l'existence d'un chat réel et bien particulier au point de départ de l'inspiration d'Elyane Roy, romancière et peintre. D'où vient la sympathie qu'inspire ce chat, même à ceux qui n'ont aucun penchant pour la race féline? Pourquoi liions-nous avec tant d'intérêt les confidences de Mitsou?

LES MÉMOIRES RÊVÉS

Quand le chat a bien joué, écrivait Renard, "il va rêver ailleurs... assis dans la boucle de sa queue, la tête bien fermée comme un poing". "Le chat ne nous caresse pas, assure pour sa part Rivarol, il se caresse à nous." Quant au poète surréaliste Eluard, il dit du chat qu'il a les yeux "trop lourds pour le vent du rêve". Le chat d'Elyane Roy, lui, sait si bien passer de la réalité au rêve et confondre l'une et l'autre que le lecteur ne peut discerner la part du réel et celle de l'imaginaire dans ces confidences. Non seulement ce chat raconte-t-il son histoire dans la première partie du volume mais il se raconte, et nous raconte, surtout des histoires. Mitsou se chargera lui-même de rétablir les faits dans le quatrième chapitre qui constitue une sorte de bilan et, pour employer un mot à la mode, d'anti-roman. Toutefois, à la grande surprise du lecteur, les faits les plus plausibles s'avèrent avoir été imaginés de toutes pièces, tandis que les plus extraordinaires, eux, ont réellement eu lieu. Le quiproquo a commencé à partir du moment où, arraché à la sorte de paradis terrestre que constituaient les vacances, le chalet d'été, l'enfance, le chat a dû accompagner ses maîtres dans leur maison de ville. Chat des champs devenu chat de ville, privé de liberté, mobilisé pour la routine quotidienne entre EL qui peint, cuisine, lave, passe l'aspirateur et lui qui reste de longues heures devant sa table de travail, Mitsou, sans que personne n'y prenne garde, a commencé à s'évader du réel. Une fois déjà à la campagne, il s'était inventé un ami-chien:

Quant à mes chiens, ils sont tous de vrais chiens faux. Sauf ma Roquette qui, elle, n'est que fausse vraie chienne. Je l'ai imaginée, elle, pour me faire rire ou pleurer, pour passer mon temps. Il est des jours où la vie de chatte même rose, n'est pas rose du

tout et une drôle de vie. L'ayant inventée, je la connaissais, je me fiais à elle — ce n'est pas comme aux vrais chiens —, je me confiais, l'aimais et pus même la pleurer en dernier lieu. (93)

Maintenant, à défaut de connaître son sexe, Mitsou décide qu'il est une chatte. Il s'invente une rencontre, des amours:

Nous nous endormîmes flanc rose contre flanc noir.

Je rêvai de tout un monde en noir et blanc.

Je m'éveillai au grand matin, renouvelée en images. Je n'avais pas rêvé. Bordua était bien là. (64)

Puis c'est la gestation et la délivrance. Désormais tout concentré sur son rêve et ses petits, Mitsou n'est plus seul. Jusqu'au moment où le rêve se défait comme une bulle de savon happée par la patte d'un chat. Ne restent comme témoins de cette "seconde vie" que les toiles du peintre qui ont pris forme devant ses yeux, sous les doigts d'El.

Il reste aussi ce roman dont les passages rêvés: "moua et ma mouatié", "moua et mes mouatiés de moua", sont comme autant de tableaux vivants, touchants et inoubliables, tout entiers créés par des "paroles peintes".

LES MOTS DU CHAT

"Le propre du chat est sa langue. C'est bien connu." Habitué de créer des mondes éclatants à partir de quelques couleurs primaires, le peintre, qui décide de changer son imprévisible et étincelant matériau pour la grisaille des mots que le temps et l'usage ont ternis et délavés, peut difficilement résister à la tentation de broyer ces blocs résistants, d'en mêler les résidus comme une poudre magique, de se les approprier pour s'en faire une palette bien personnelle, capable d'exprimer sa propre vision de l'univers, de la nature, des relations humaines, de la société, de la vie et de la mort. Elyane Roy est fascinée par les possibilités du langage. En ce sens, elle est peut-être davantage poète que romancière. Les mots pour elle sont autant des instruments d'exploration que des moyens d'expression. "Les mots ont fini de jouer, disait Breton, les mots font l'amour". Les mots d'Elyane Roy, avant de faire l'amour, ont entrepris une sorte de grand jeu purificateur, se sont livrés à une véritable mascarade dans laquelle ils ont troqué leur habit habituel pour un costume inédit et caché sous des lousps leur aspect familial. Ainsi masqués de velours ou de satin noir, ils apparaissent étranges; ils éveillent l'attention, suscitent l'intérêt ou la moquerie et très souvent déclenchent le rire. Il suffit de consulter la table des matières pour se rendre compte de l'originalité du procédé en même temps que de la sorte d'humour

(6) Elyane Roy a étudié la peinture à l'École des Beaux-Arts de Québec de 1951 à 1956 et elle a été l'élève de Jean-Paul Lemieux.

(7) Paul Eluard, *Oeuvres complètes*, coll. "Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Éditions Gallimard, 1968, p. 938-939.

d'où il provient et du comique qu'il engendre: la table de chatière de *Chatmaux* contient une dédichatte, une préchatte, une entrée en chatière, quatre chatpitres et une postchatte. L'abondance des jeux de mots et des calembours donne à la langue de ce livre son caractère propre: ce n'est pas le français traditionnel, ni le joul, mais du "pur franchat" dans lequel tout le vocabulaire est constamment "chatié": "J'ai imaginé qu'en imprimant mon minouscrit, je m'exprimerais.

Exprimer: faire sortir le chat du sac.

Imprimer: entrer dans la peau des autres.

Minouscrit: le cri du minou du sac."(11)

À la façon des surréalistes, Elyane Roy aime aussi reprendre des proverbes ou des axiomes bien connus, les bouleverser, en faire des sortes de détonateurs capables de miner l'univers figé qu'ils soutiennent, les lois morales, les conventions sociales qu'ils véhiculent depuis des siècles: "On a le chat qu'on mérite"... "Il faut rendre au chat ce qui est au chat et à l'homme ce qui vient de lui"... Parmi les mots et les formules qui forment le matériau privilégié de la contestation, voire de la révolte de *Chatmaux*, l'on retrouve à toutes les pages, les formules magiques du petit catéchisme, désamorçées, perverses. Mitsou doit libérer sa mémoire des listes étonnantes de commandements, de péchés,

de prières, de rites qui encombrant la langue et le cerveau des Québécois. Les mots et les formules déguisés s'unissent pour présenter la parodie d'une religion superficielle dans laquelle les attitudes, les gestes, les lois ont plus d'importance que la vie intérieure et que la charité. Est-ce le despotisme des mots appris, des images stéréotypées qui entraîne Mitsou à identifier les étapes de sa vie, et la romancière, les parties de son roman, à celles du cheminement de l'homme depuis sa chute dans le Paradis terrestre et sa punition jusqu'à la mort et la résurrection qui devraient l'identifier au Christ? En assumant dans son langage et dans ses rêves les enseignements des livres saints, tels que codifiés par le petit catéchisme, le chat exerce sur lui-même et sur celle qui "se tape ses minoires", de même que sur ceux qui lisent le minouscrit une sorte de catharsis. Les mots ont-ils engendré les maux ou est-ce l'inverse qui est vrai? Les mots et les maux du chat constituent la substance de *Chatmaux*, le fond et la forme du roman: ils cesseront ensemble.

Mitsou a renoué avec la tradition féline du Moyen Âge. Si on l'abandonnait au tribunal de l'Inquisition, nul doute que ce chat "catholique" serait convaincu de sorcellerie et livré au bûcher, lui qui porte sur sa langue et sur son dos les traces incriminantes d'une volonté de libération et d'un désir de vivre inguérissable, plus

fort que les mots les plus figés, que les formules les plus solidement structurées, que les conventions les mieux établies.

Avec ce premier roman, Elyane Roy a donné les prémisses de son talent d'écrivain. Elle a écrit une oeuvre cohérente dont la langue et le contenu, les mots et les maux coïncident parfaitement, comme sur ses toiles les couleurs et les formes. Une très grande facilité à jouer avec les sons, les mots, les formules, recèle aussi des dangers, des pièges, que la romancière n'a pas toujours su éviter. Parfois, elle ne peut pas résister à l'attrait d'un calembour gratuit, sorte de pirouette facile qui enlève de la rigueur et de la profondeur au texte et jette une lueur factice. On a l'impression que le jeu destiné à contester des structures aliénantes menace lui-même de se figer. Hélas! en dénonçant les clichés qui emprisonnent l'homme et la société, le chat ne sait pas toujours résister à l'envie de constituer son propre système et du même coup de donner le feu vert à ses propres anti-clichés. L'auteur a voulu aller tout de suite au bout de sa recherche dans cette première tentative de création d'un univers verbal. La ferveur et l'inexpérience l'ont empêchée de censurer les tics de ce chat qui sait si bien par ailleurs métamorphoser les mots pour dénoncer les maux de l'homme et lui indiquer des voies nouvelles.

Ottawa, le 2 février 1976

les livres

Arthur HAILEY: **Bank.** — Montréal, coéd. Feu Vert/Albin Michel, 1975, 376 pp.

Une acerbe critique de la société industrielle et capitaliste, voilà qui résume peut-être adéquatément le nouveau roman de l'auteur d'*Airport*. Le lecteur est intégré au conseil d'administration de la grande banque puis, sans transition, ressent les angoisses des exploités, employés non protégés de la banque, faibles salariés ou petits déposants, face au géant impassible. Nous sont présentés sans fard les vrais requins, ceux de la finance, auprès desquels les carnivores de l'océan semblent de gentils poissons d'aquarium. Manoeuvres malhonnêtes, pots de vin, chantage, menaces voilées, rien n'arrête le jeu sournois des faiseurs de fortune.

Quand suivent la catastrophe, le plus naïf saute du gratte-ciel, symbole de son arrogance passée. Mais le plus coupable trouve refuge dans un pays qui accueille chaleureusement ceux qui apportent de l'or, sans poser de question sur son origine.

L'auteur crée le conflit des personnalités qui rend plus passionnant le contact avec un milieu peu connu, souvent admiré ou secrètement envié, pour lequel on conçoit sur-

tout du mépris quand on le pénètre un peu plus.

À travers les tentacules du monde financier qui forment un fond de scène toujours présent, l'auteur introduit quelques intrigues plus humaines. Ces rapides visions d'une vie plus normale font encore ressortir la monstrosité de l'ambiance où se déroule l'action.

L'ouvrage constitue une peinture certes pessimiste d'une certaine humanité. Cette peinture est malheureusement réaliste à bien des points de vue. Une roman qui instruit.

Maurice Ruest

Adi-Kent Thomas JEFFREY: **Les Survivants du Triangle des Bermudes.** — Montréal, Editions Feu Vert, 1976, 127 pp.

Chaque chapitre énumère un certain nombre de faits étranges qui se sont produits dans ce qu'on appelle le triangle des Bermudes. Tant de tragédies inexplicables se sont produites en ces régions que toutes les théories demeurent plausibles. On croirait plutôt parcourir des faits divers dans un journal que des récits circonstanciés. Truffés de détails plus précis et plus vivants, ces récits seraient attrayants. La traduction est pauvre.

Maurice Ruest

LES VIEUX M'ONT CONTÉ

Les trésors de notre folklore rendu accessibles grâce aux travaux de **Germain Lemieux.**

Six volumes déjà publiés:

Tome I \$12.00 (par la poste \$12.35)

Tome II \$13.00 (par la poste \$13.35)

Tome III \$13.50 (par la poste \$13.85)

Tome IV \$15.00 (par la poste \$15.45)

Tome V \$14.00 (par la poste \$14.45)

Tome VI \$14.50 (par la poste \$14.95)

Chez votre libraire ou aux

Editions Bellarmin

8100, Boul. Saint-Laurent

Montréal

H2P 2L9

Tél.: (514) 387-2541

L'Arche de Jean Vanier

Un message actuel

par Jean-Paul Labelle

Il y a des reportages où l'on sent que l'auteur, faute d'une connaissance intime des réalités qu'il décrit, n'en livre que des aspects superficiels. Cela est sympathique, mais ne pénètre pas en profondeur. Ce n'est pas le cas de Bill Clarke, s.j., lorsqu'il parle de l'Arche de Jean Vanier(1). Après une rencontre avec ce dernier en 1965, Bill avait passé un mois, deux ans plus tard, à l'Arche. Il y retourna ensuite pour un stage de dix-huit mois où il eut vraiment le temps de s'imprégner de l'esprit de cette oeuvre, aventure autant spirituelle qu'évangélique, au milieu d'une civilisation de consommation. On sent que Bill a vraiment vécu par l'intérieur cette aventure et qu'elle a même transformé sa vision du monde et sa manière de vivre les relations interpersonnelles.

De Jean Vanier, le livre ne dit que ce qu'il faut pour faire comprendre l'originalité de l'Arche. Il est assez étonnant que ce fils d'un ex-gouverneur général du Canada, qui avait commencé une carrière dans la marine royale, puis poursuivi des études universitaires, se soit orienté subitement vers une vie de pauvreté, au service des handicapés mentaux ou autres. Un homme s'est trouvé sur sa route, qui a joué un rôle décisif dans cette transformation: le Père Thomas, un Dominicain adonné aux choses spirituelles. Il est aujourd'hui à l'Arche avec Jean Vanier, et sa présence, si elle est discrète, n'en reste pas moins efficace. Il faut dire aussi que Jean a une mère, fort attentive aux défavorisés de la vie.

Le tout a commencé bien simplement. Le Père Thomas a invité Jean à s'occuper de deux handicapés mentaux à Trosly. A ce moment-là, rien ne laissait présager que l'Arche deviendrait un courant spirituel qui devait déborder sur le monde, un peu comme l'oeuvre de Mother Theresa à Calcutta. Aventures de la charité, dignes des plus belles époques de l'Eglise et marquées par la Présence de l'Esprit. Aujourd'hui, la Fédération internationale de l'Arche représente quelque trente communautés, totalisant quatre-vingts foyers. Il y en a en Inde, en Côte d'Ivoire, à Haïti, en Norvège, et les autres sont dispersés à travers l'Europe, le Canada et les Etats-Unis. On pourrait craindre qu'en se propageant, le courant original perde de sa force et s'éloigne de l'Evangile. Mais il n'en est rien. Pour la bonne raison que la plupart de ceux qui essaient dans le monde ont vécu à Trosly ou à la Merci, et qu'ils y ont subi une transformation qui est, en un sens, une véritable conversion à la charité.

Comme le dit Bill Clarke, lorsque l'on

a expérimenté la vie de l'Arche, on ne peut plus être le même que lorsqu'on y était entré. La vision a changé, l'être s'est transformé. Il arrive souvent que des hommes et des femmes, qui ont fait des stages à l'Arche, ont de la difficulté à se réadapter, lorsqu'ils retournent dans leur milieu. C'est tellement différent!

Mais qu'y a-t-il donc de si spécial à l'Arche? Des handicapés, hommes et femmes, de tous les âges, à des degrés divers, certains ayant l'espérance de réintégrer la société, d'autres irrécupérables. Et des assistants qui s'occupent d'eux, à des degrés divers d'engagement. Vous allez me dire qu'il n'y a pas beaucoup de différence avec une institution psychiatrique. Or, c'est le jour et la nuit. Ici, un handicapé mental n'est pas un cas, un numéro de fiche; c'est un être humain, une personne avec qui l'on vit, avec qui l'on partage dans la simplicité les joies et aussi les souffrances. Car les assistants ont de la joie, mais ils souffrent aussi. Leur vie est extrêmement accaparante et exigeante. Ils souffrent de se sentir démunis dans leurs moyens pour venir en aide aux handicapés.

Un esprit de pauvreté règne là-dedans, qui imprègne aussi bien les assistants que les handicapés. Ceux-ci sont les pauvres en esprit, mais aussi les pauvres d'esprit. Les moyens de communiquer avec eux sont limités, mais quand on les aime vraiment, on finit par découvrir leur richesse spirituelle et humaine. Les assistants aussi sont pauvres en esprit, car l'Arche dépend, pour sa subsistance et son avenir, pour une bonne part, de la Providence. Et puis, les techniques humaines jouent leur rôle. Il y a un psychiatre, un psychologue, deux assistantes sociales, des infirmiers, des chefs de travail pour les ateliers, mais tout cela n'est pas l'essentiel de l'Arche. L'essentiel, c'est de vivre intimement avec le handicapé, de le rejoindre en profondeur. Et alors, on s'aperçoit qu'il peut autant nous donner que nous pouvons lui donner.

J'ai dit plus haut que l'Arche ne ressemble pas à un hôpital psychiatrique. Son mode d'organisation en fait foi. La vie est distribuée dans plusieurs foyers où, comme en famille, assistants et handicapés mangent ensemble, assurent l'ordre de la maison, prient et s'amuse ensemble. Le travail, une autre trouvaille, ne se fait pas dans les foyers, mais dans les ateliers. En travaillant, le handicapé se valorise. Certains ne peuvent faire un travail qualifié, d'autres font preuve de créativité. Mais tous sont fiers de ce qu'ils font et reçoivent un salaire qui leur donne l'impression de ne pas être à charge à la société.

La prière, adaptée à l'état des handicapés, occupe une place importante. Il est surprenant de voir comment les handicapés, malgré leur pauvreté de moyens d'expression, peuvent prendre contact avec Dieu et porter la préoccupation de leurs frères du monde. La joie éclate dans les célébrations liturgiques, les Alléluias y fusent de toutes parts. Le Père Thomas a opté pour une liturgie traditionnelle, mais les handicapés se chargent d'y ajouter ce surcroît d'imprévu, de poésie et de fantaisie qui en fait le charme. Va sans dire que, dans la prière de l'Arche, l'Eucharistie occupe une place de choix. Il faut voir le recueillement des handicapés lorsqu'ils vont communier.

Les assistants, qui vont prêter main-forte à l'équipe de l'Arche, n'ont pas toujours la vie facile. Ce n'est pas un paradis que de se dévouer pour les handicapés. Il faut se donner à fond, non pas tellement par un surcroît d'activités, que par la façon de se livrer à eux, en les acceptant tels qu'ils sont, avec leurs richesses, mais aussi leurs limites. L'assistant souffre vraiment de la souffrance du handicapé. Il partage sa souffrance comme il partage ses joies, et trouve dans ce partage même le sens de sa vie.

La fête, l'Eucharistie et les pèlerinages sont des moments qui illuminent la vie des handicapés. Ils y vont avec un élan qui apporte de la lumière et de la chaleur dans leur souffrance. Si bien que cette dialectique de la joie et de la souffrance donne un sens profond à la vie tant des assistants que des handicapés.

Il m'est impossible, dans une brève critique, de donner un aperçu satisfaisant du livre de Bill Clarke. Cet ouvrage est dense, et il nous interpelle. Vivons-nous vraiment de l'esprit de l'Evangile? Quelle attention portons-nous aux défavorisés? Sommes-nous prêts à changer quelque chose de notre vie pour "rejoindre" celui qui a besoin de nous? Croyons-nous que même le plus démuné a un message à nous transmettre et que le Seigneur peut nous parler à travers lui? Si vraiment nous prenons à la lettre la leçon de l'Evangile, est-ce que toute notre existence n'en sera pas transformée?

C'est ce qui est arrivé à Jean Vanier, à Bill Clarke et à des centaines d'autres qui ont accepté de se mettre à l'écoute de la "musique" des handicapés, un chant qui, dans son dépouillement, est plus merveilleux que toutes les symphonies du monde.

Une autre leçon se dégage également. Dans la vie de Jean Vanier, les deux handicapés, dont on l'invitait à s'occuper, ont été le Signe de l'Esprit. Dans nos vies personnelles, il faudrait être attentif aux événements parfois très humbles qui nous interpellent. C'est parfois là que l'Esprit nous attend pour nous conduire nous ne savons où. Mais cette route est une route de lumière (même si parfois il y a des ombres...) et de chaleur.

1. Le livre de Bill Clarke: **Un pari pour la joie, l'Arche de Jean Vanier** (155 pp.), vient d'être publié en français aux Editions Bellarmine, 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal. \$3.50 (par la poste, \$3.75).



POUR VOUS RENSEIGNER

L'Hydro-Québec met diverses publications à la disposition du public. Les personnes intéressées à se les procurer peuvent les demander à l'adresse suivante:

Hydro-Québec
Centre de documentation
Relations publiques
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal

1.

Des dépliants et des brochures d'intérêt général

- L'électricité, de la centrale à la maison
Une brochure qui explique les installations nécessaires à la production, au transport et à la distribution de l'électricité.
- Les besoins d'électricité au Québec
Un dépliant qui fait comprendre ce qu'est la demande dans le domaine de l'électricité et ce dont l'Hydro-Québec doit tenir compte lorsqu'elle planifie.
- Une histoire d'eau
Un dépliant qui décrit une centrale hydroélectrique et différents types de barrages.
- L'énergie nucléaire au Québec
Une brochure qui trace les grandes lignes du fonctionnement des centrales nucléaires et précise leur rôle dans le contexte québécois.
- Bienvenue chez vous
Un dépliant qui répond à toutes les questions de ceux qui voudraient visiter nos installations (disponible en été seulement).
- L'Hydro-Québec vous explique... votre compteur, votre facture, le Service de la clientèle.
Une brochure qui répond aux questions que les

abonnés se posent le plus fréquemment.

- L'Hydro-Québec et les pannes d'électricité
Un dépliant qui explique comment l'Hydro-Québec se préoccupe des pannes et que faire quand l'électricité vient à manquer.

- Les productions audiovisuelles de l'Hydro-Québec
Une brochure à l'intention de ceux qui désirent emprunter les films et diaporamas que l'Hydro-Québec met à la disposition du public.

2.

Des dépliants et des brochures décrivant nos principales centrales

- Manic 1
- Manic 2
- Manic 3
- Manic 5
- Outardes 3
- Outardes 4
- Bersimis 1 et 2
- Beauharnois
- Carillon
- Les centrales du nord-ouest
- Les centrales de la Mauricie
- Gentilly 1
- Gentilly 2
- Tracy

3.

Une série de feuilles sur divers sujets

- Les turbo-alternateurs
- Les centrales hydroélectriques classiques
- Les réacteurs nucléaires à neutrons modérés
- La centrale à réserve pompée
- La pile à combustible
- Croissance et qualité de vie
- Une énergie propre
- L'ingénierie d'un aménagement hydroélectrique
- Les lignes et l'environnement
- Le choix des lignes baie James
- Radioactivité et radioprotection
- La radioprotection à Gentilly
- Le laser à la rescousse de la topographie
- Pour vraiment forer à la verticale
- Quand il faut mesurer le verglas
- Les télécommunications à l'Hydro-Québec